

L'homme n'est ni ange ni bête; et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête.

Pascal.

The Canadian

LA MERCI, RUE SAINT-PAUL, hospitalisait
vieux indigents en 1925; elle en loge
aujourd'hui 150. Prenez part au
de \$2,500 organisé au profit de cette
œuvre.

VOL. XXVIII — No 239

Beau et plus doux.

MONTREAL, SAMEDI 17 JANVIER 1931

Max: 20; Min: 2.

PRIX: TROIS SOUS

UN "SCHEME" DE \$5.000,000 A L'HOTEL DE VILLE?

La construction des tunnels de la rue Wellington et de la rue de l'Eglise serait adjugée prioritairement au prix coûtant plus 10%

Sur sa commission de \$500,000, l'entrepreneur, déjà choisi, aurait convenu avec un intermédiaire de payer \$125,000 à la Gang houdiste et \$125,000 à la caisse électorale d'Ottawa

Pour des travaux de cette importance, les grands entrepreneurs, à l'heure actuelle, se contentent d'un profit de 3%, ou tout au plus de 5%

A moins de protestations énergiques des contribuables, d'ici trois jours le marché sera conclu

Aujourd'hui 17 janvier, sur les \$3,500,000 de travaux municipaux à exécuter en vertu de la loi provinciale du 11 décembre, il n'en a encore été adjugé que pour \$192,500. La prochaine adjudication, relative au tunnel de la rue Saint-Hubert, est annoncée pour le 21 janvier seulement. On ne prévoit pas qu'elle se fasse à plus de \$500,000, si toutefois elle atteint ce chiffre.

Le 21 janvier, c'est déjà la mi-hiver, la saison glaciale commençant chez nous vers le 20 novembre pour se terminer un peu avant le 1er avril.

Les plans de la plupart des travaux ne sont pas encore prêts, paraît-il.

Même si la chose était vraie, elle ne serait guère à l'honneur d'une administration qui remplaçait il y a quelques semaines par une demi-douzaine d'ingénieurs M. Terreau.

Une information nous arrive de bonne source, cependant, qui semblerait indiquer que les retards de l'hôtel de ville ont peut-être eu une autre cause. La Gang cuisinait un grand coup, et ce grand coup, pour pouvoir le réaliser, il fallait amener les chômeurs par la famine à réclamer des travaux coûteux, et n'importe lesquels, et "plus vite que ça". Or, dans les circonstances, quelle entreprise plus propre à apaiser les chômeurs que la construction des tunnels des rues Wellington et de l'Eglise?

Québec contribuant comme Ottawa au coût des travaux entrepris en vertu de la loi du 11 décembre, la mise de ces travaux au concours est obligatoire. Pour les tunnels à établir sous le canal de Lachine, au contraire, on est entre amis: seule la Compagnie des Tramways pourrait protester, mais l'attitude prise par la Gang envers les entreprises de services publics ("Nous allons augmenter vos taxes!") montre à quels chantages elle s'exposerait.

De la l'idée qu'a eue un ingénieux personnage, "gentleman fixer", de faire adjuger les deux tunnels de sous le canal privé, à des gens sûrs, et à un prix qui permette à la Gang comme à Ottawa d'emplier du coup leurs poches. Les chômeurs, nourris jusqu'ici avec des sapins de Noël à \$10 chacun, des ballonnettes en baudruche, des globes en verroterie, des petits chevaux de bois, des flûtes en ferblanc, sont à point, le ventre creux et les dents longues à souhait. Le Boss a aiguisé leur appétit à la meule d'éméri, si l'on peut dire, en leur faisant croire — du moins il l'a tenté — que c'était M. Taschereau qui les privait de pain en retardant la mise en marche des travaux de la rue Wellington.

Le plan du tunnel Wellington étant approuvé depuis plusieurs jours par toutes les parties intéressées (y compris le ministère provincial de la voirie), cet ouvrage pouvait se mettre au concours dès lundi ou mardi dernier, pour lundi ou mardi prochain. Quant au plan du tunnel de la rue de l'Eglise, il est loin d'être prêt. Dans les deux cas le cahier des charges pouvait s'établir en même temps que le plan, ou presque. Mais une demande de soumissions, c'était la mort d'un beau "scheme", l'étouffement d'un beau "graft". Notre "fixer" préfère naturellement un contrat à prix coûtant plus 10%. L'entrepreneur est déjà choisi (nous pourrions le nommer). Sur \$5,000,000 (coût estimatif des travaux), le profit sera de \$500,000. Pour décrocher ce fromage — ce fromage plein de vers comme tout ce qui touche à la Gang, — l'heureux entrepreneur n'a eu qu'à prendre envers le "gentleman fixer" en question l'engagement de verser \$125,000 à la Gang et \$125,000 à la caisse électorale d'Ottawa. Que M. Houde, que M. Bray, que M. Savigne, ignorent personnellement cet engagement, la chose est possible: ce qui est certain, c'est que jusqu'ici ils se sont admirablement prêtés à la manoeuvre. S'ils ne sont pas complices, qu'ils le prouvent par leurs actes. A l'heure actuelle, sur les entreprises de cinq millions, les grands entrepreneurs se contentent volontiers d'un bénéfice de 5%, de 3%. Si les contribuables ne s'emparent de protester, et de protester énergiquement, l'infâme marché se conclura d'ici deux ou trois jours, peut-être aujourd'hui. Nous avons là-dessus des précisions qui ne laissent aucun doute.

UN AVION MYSTERIEUX SUR LE ST-LAURENT

(Dépêche Presse Canadienne)
Québec, 16. — Un aéroplane, qu'on n'a pas encore pu identifier, a amerri sur le fleuve St-Laurent, à environ quatre milles de la Pointe Lebel, près de Bersimis, aujourd'hui. On croit que le pilote n'a pu s'envoler de nouveau.

On a tenté d'atteindre l'appareil en chaloupe, mais l'obscurité survint avant que l'on put organiser une équipe de sauveteurs. Les citoyens de Bersimis virent descendre l'avion cet après-midi, mais ce n'est que plus tard, qu'ils se rendirent compte que le pilote ne pouvait plus repartir. On a allumé un grand bûcher, ce soir, sur la rive à la Pointe Lebel, pour guider les aviateurs, au cas où ils pourraient accoster leur appareil.

Après enquête aux différents aéroports, d'où partent des avions dans cette région, on a appris qu'aucune machine ne manquait. Depuis quel temps on a vu, dans le district, plusieurs avions mystérieux, qui volaient entre la côte de Gaspé et le Maine. On croit maintenant que l'avion, arrêté à Bersimis, fait partie du groupe de ces avions mystérieux.

MAUVAISES PERSPECTIVES ECONOMIQUES EN EUROPE

(Cable Presse Associée)
Genève, 16. — Hendrick Kolijn de Hollande, une autorité en matière économique, à la Société des Nations, a déclaré, aujourd'hui, devant les membres de la commission nommée pour l'étude du projet de confédération européenne de Briand, que les perspectives économiques en Europe sont pires qu'elles ne l'étaient en 1927.

"Après quatre ans de travail ardu, dit-il, c'est tout ce que nous pouvons annoncer de nouveau. On ne constate d'amélioration nulle part. Au contraire, nous reculons constamment et la conséquence est que plusieurs pays ont perdu confiance en l'oeuvre économique de la Société des Nations."

VICTOIRE TRAVAILLISTE DANS BRISTOL-EST

(Cable Presse Canadienne)
Bristol, Angleterre, 16. — Les travaillistes ont conservé aujourd'hui le comté de Bristol-Est, dans l'élection partielle qui y a été tenue. Sir Stafford Cripps, solliciteur général a été élu, contre un candidat conservateur et un candidat libéral.

VIGOREUSE REPLIQUE A M. BAXTER

M. A. G. PENNEY, PRESIDENT DU "BOARD OF TRADE" DE QUEBEC, RELEVE LES ACCUSATIONS, LANCEES CONTRE L'ANCIEN GOUVERNEMENT LIBERAL D'OTTAWA

TAUX DE TRANSPORT

LE "BOARD OF TRADE" EST EXEMPT DE PARTISANERIE POLITIQUE, CE DONT LE PREMIER MINISTRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK NE SE REND PAS COMPTE

(Dépêche Presse Canadienne)
Québec, 16. — M. A. G. Penney, président du "Board of Trade" de Québec, a fait aujourd'hui, une déclaration pour regretter que le premier ministre du Nouveau-Brunswick ait jugé à propos, de vouloir se faire du capital politique avec la question des taux de fret, actuellement soumise à la commission des chemins de fer.

M. Penney exprime la confiance que le "Board of Trade" d'Halifax et celui de Saint-Jean sauront traiter la question d'une façon satisfaisante, pour ces deux corps. M. Penney dit: "Naturellement je ne nie pas, au premier ministre Baxter, le droit de s'intéresser aux questions qui affectent sa province, mais il me semble qu'il aurait pu présenter son réquisitoire, lorsque celui du "Board of Trade" de Québec fut mis en circulation, et qu'on demanda d'y répondre."

Il n'est pas douteux que le "Board of Trade" de Saint-Jean (qui a présenté un réquisitoire) pouvait tout aussi bien voir à ses affaires, que le "Board of Trade" d'Halifax, au secours duquel l'ancien premier ministre Rhodes n'a pas jugé bon d'accourir.

"Quant à la déclaration même du premier ministre Baxter, continue M. Penney, je n'ai qu'un seul commentaire à faire. C'est que son accusation de conspiration politique n'a aucune valeur et est contraire aux faits. Cette déclaration peut sembler un geste politique très habile dans sa province (ce dont je ne prends pas acte) mais elle est destinée à blesser les sentiments des citoyens du district de Québec."

Le président du "Board of Trade" de Québec, loue fortement l'ancien gouvernement libéral d'Ottawa, pour la loyauté et la justice déployées dans la question en jeu. Il ajoute que l'ancien gouvernement libéral d'Ottawa n'a pas tenté de faire de la politique avec cette affaire.

M. Penney blâme, et les cercles conservateurs et les cercles libéraux des provinces maritimes, d'avoir toujours remis les demandes de Québec à plus tard, jusqu'à ce que finalement un ordre-en-conseil envoie toute la question devant la commission des chemins de fer, vu que les "Boards of Trade" ne pouvaient pas s'entendre entre eux.

A la fin de sa déclaration M. Penney dit: "Quand il s'agit de corruption politique, il y a de Québec les deux provinces maritimes, comme la déclaration fulminante du premier ministre Baxter tend à le démontrer. Un gouvernement, qui emploierait ainsi la force, ne serait pas digne de conduire les affaires d'une province, si, pour être favorable à une ville, il s'attire l'opposition de trois provinces."

Les intéressés de Québec ont agi loyalement et ont étudié la question débattue sans partisanerie politique.

Le "Board of Trade" de Québec en particulier est exempt de politique. Je manquerais à mon devoir, si je permetsais au premier ministre Baxter d'attaquer l'ancien gouvernement fédéral sans raison, et si je gardais le silence. D'ailleurs, la situation serait la même, si je ne protestais pas, au cas où un porte-parole libéral tentait de se faire du capital politique aux dépens du gouvernement Bennett, avec les difficultés du "Board of Trade" de Québec.

LA POPULATION DE LA VILLE DE WINNIPEG

(Dépêche Presse Canadienne)
Winnipeg, 16. — La population de la ville de Winnipeg est de 212,815, d'après les chiffres pour l'année 1931, fournis par le bureau de la répartition. C'est une augmentation de 3,529 sur l'année 1930, et seulement 74 de moins que le sommet atteint en 1915, alors que la population de la ville de Winnipeg était de 212,889. La population augmente constamment depuis 1924. Ces chiffres ne comprennent pas la population de la banlieue.

ETRANGE KNOCKOUT POUR TOM HEENEY

(Cable de la Presse Associée)
New-York, 16. — Tom Heenev a été battu par Max Baer, devant une foule de 8,000 personnes, ce soir. La décision fut la plus étrange jamais rendue dans un combat de boxe. Heenev fut lancé en dehors des câbles, dans la troisième ronde. Le chronométrateur, Arthur Donovan, compta deux, pendant que Heenev était en dehors des câbles, et ensuite il compta huit, alors que Heenev se tenait sur une main et un genou. Donovan sembla tout à coup se rendre compte que huit et deux font dix. Heenev se trouva ainsi knock-out de la plus étrange façon. Jack Dempsey était l'arbitre du combat.

Heenev pesait 208 livres et Baer pesait 201 livres.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DU CANADA

On parle beaucoup du comte d'Athlone comme successeur de Lord Willingdon

L'administrateur

(Dépêche Presse Canadienne)
Ottawa, 16. — On parle beaucoup en ce moment, dans les milieux politiques de la capitale du futur gouverneur général du Canada. Bien que plusieurs noms aient été mentionnés pour cette charge, on parle beaucoup de la possibilité du choix du comte d'Athlone, comme gouverneur du Canada.

On fait remarquer que le comte d'Athlone a été nommé pour devenir gouverneur du Canada, en 1914, mais qu'il ne vint pas occuper ce poste.

En 1924, il devint gouverneur général et commandant en chef de l'Union sud-africaine.

On n'a pas pu encore obtenir de déclaration officielle mais on attend une réponse dans peu de jours.

LORD WILLINGDON QUITTE SAINT-JEAN

(Dépêche Presse Canadienne)
Saint-Jean, 16. — Lord et Lady Willingdon sont partis, ce soir, à bord du "Montclair", du Pacifique Canadien, pour se rendre en Angleterre. Immédiatement avant leur départ, Lord et Lady Willingdon serrèrent la main à un groupe nombreux de journalistes, réunis sur le pont du navire.

Une réception leur avait été faite à un hôtel de Saint-Jean, avant le départ.

UN ADMINISTRATEUR

(Dépêche Presse Canadienne)
Ottawa, 16. — Le juge Duff, de la cour suprême du Canada, a été nommé, ce soir, comme administrateur du Canada, en attendant la nomination d'un nouveau gouverneur général, pour succéder à Lord Willingdon.

M. E. J. Lemaire, greffier du conseil privé, s'est rendu chez le juge, pour lui faire prêter le serment d'office comme administrateur du Canada.

CHANGEMENTS CHEZ LES OFFICIERS RAPORTEURS

(Dépêche Presse Canadienne)
Ottawa, 16. — La "Gazette Officielle" de cette semaine annonce qu'il y a eu vingt changements parmi les officiers rapporteurs pour les élections fédérales.

En vertu de la loi des élections fédérales, M. Jules Castonguay, officier rapporteur en chef doit faire publier, au commencement de chaque année, la liste, telle que révisée, pour l'année suivante.

Dans la province de Québec, les officiers rapporteurs nommés sont: pour le comté de Champlain, M. Jean-B. Mousselet, notaire; comté de Lévis, M. Joseph M. Dorval; comté de Matane, M. J.-E. Beaulieu; comté de Pontiac, M. Robert Carswell, entrepreneur. Pour Québec-Est, M. Emile Delage, notaire; comté de Saint-Jean-Berville, M. Charles Bélanger, notaire.

ENQUETE SUR LE PRIX DU PAIN AUX ETATS-UNIS

(Dépêche Presse Associée)
Washington, D. C., 16. — Le sénat a adopté sans discussion une résolution demandant une enquête, pour savoir pourquoi le prix du pain ne semble pas se ressentir de la baisse du prix du blé et de la farine.

On fera aussi une enquête pour savoir si le prix du pain reste au niveau précédent, à cause d'une combine pour restreindre le commerce. Le comité du sénat, pour le commerce entre les états, a reçu une somme de \$15,000 pour cette enquête.

Il est dit que le prix du blé et de la farine a subi une grande baisse durant l'année dernière. Que le prix du pain n'a pas baissé proportionnellement, que le prix de la farine de blé entier est actuellement plus élevé que celui de la farine blanche et que le prix du sucre brun et du sucre brut est actuellement plus élevé, que celui du sucre blanc et du sucre raffiné.

LA SESSION PROVINCIALE DECLARATIONS IMPORTANTES DE M. TASCHEREAU

AUX COURTIERS EN ASSURANCE, IL REPOND: "NOTRE DECISION EST IRREVOCABLE"

ASSURANCE D'ETAT

"UNE ENQUETE SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE N'EST PAS NECESSAIRE"

(Par Dominique Laberge)
Québec, 16. — M. Taschereau, en des circonstances différentes, a fait aujourd'hui deux déclarations importantes. Au début de la séance du matin (qui n'a duré qu'un quart d'heure), M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, à propos de la Loi des jures (adoptée en troisième lecture), a demandé à M. Taschereau si cette loi avait trait également aux grands jurés. Sur réponse affirmative du premier ministre, le même député oppositionniste lui a demandé si un grand jury ne lui avait pas fait la demande d'enquête sur l'administration de la justice dans la province.

M. Taschereau: "Oui, il y a deux ans."

M. Duplessis: "Est-ce que l'enquête a eu lieu?"

M. Taschereau: "Non."

M. Duplessis: "Est-ce qu'il y aura une enquête?"

M. Taschereau: "Non, la chose n'est pas nécessaire."

L'autre déclaration du premier ministre a été faite aux personnes qui composaient la délégation des assureurs. M. Taschereau a reçu M. Hugh Hanson et ceux qui l'accompagnaient à 12 heures 30. "Notre décision", leur a-t-il dit explicitement, "est irrévocable. Le gouvernement a l'intention d'établir en cette province l'assurance d'Etat, telle qu'elle fut établie en Ontario. Nous avons été inondés de plaintes concernant les taux élevés des compagnies d'assurance dans la province de Québec. Le nouveau système nous fera assumer certaines responsabilités, mais nous les assumerons."

M. Hugh Hanson, président de l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec, a parlé au nom de tous les délégués. Il porta à la connaissance du premier ministre les faits suivants, savoir: la délégation ne représente pas les compagnies d'assurance, mais les courtiers d'assurance, qui sont au nombre de huit mille dans la province. L'assurance d'Etat, telle que le gouvernement veut l'établir, signifierait une perte globale pour ces courtiers de \$400,000. Les courtiers en assurance exercent leur profession depuis plusieurs années; le gouvernement devrait donc leur donner une compensation, avant d'adopter une mesure si draconienne. La loi des accidents du travail de Québec est l'une des meilleures lois adoptées jusqu'ici dans les diverses provinces du Canada. Un essai de deux ans a permis de découvrir des anomalies indéniables.

M. J.-E. Perrault (présent au côté du premier ministre) déclara: "Des plaintes nous sont venues d'employeurs et d'employés, des attaques ont été portées contre vous dans une campagne de presse, et vous n'avez pas même su vous défendre. Les organisations ouvrières de toutes les parties de la province se sont plaintes de la loi actuelle."

M. Hanson croit, nonobstant la déclaration de M. Perrault, que les employeurs, l'Association des Manufacturiers canadiens, les Boards of Trade et d'autres associations s'opposent à l'assurance d'Etat et demandent plutôt que la loi des accidents du travail soit modifiée.

M. Taschereau (qui est de l'opinion de M. Perrault et des autres membres du Cabinet) de dire aussitôt que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier sa décision. La province de Québec adoptera l'assurance d'Etat, parce qu'employeurs et employés l'ont demandée à la suite de cette constatation que les taux d'assurance dans la province étaient en certains cas de 3 pour 100 plus élevés que ceux prévalant dans l'Ontario.

"Votre association n'a pas jugé nécessaire dans le passé d'opposer une critique des griefs exposés contre vos taux d'assurance. Pourquoi? Je ne le sais pas."

M. Taschereau ajouta (en réponse à M. N. A. Gauthier) que le gouvernement n'avait aucunement l'intention de créer une commission d'enquête sur la situation existante. "Nous avons nommé commission sur commission, nous sommes en possession de tous les faits. Je regrette infiniment, mais notre décision est irrévocable."

La délégation était composée des personnes suivantes, savoir: M. C. Hugh Hanson, président de l'Association des courtiers en assurance de la province; M. N. A. Gauthier, trésorier; M. J.-C. d'Autou, secrétaire; M. J. Tessier et V. D. Lavolette, directeurs; M. J. Paré, ancien président.

La séance du matin à la Chambre fut consacrée entièrement à la routine. Plusieurs projets de loi ont subi la troisième lecture; ce furent, en l'occurrence, des lois d'importance mineure. L'ordre du jour (le feuillet) comprenait entre autres choses la présentation par M. Maurice Duplessis du projet de loi suivant, savoir: "Loi modifiant la Loi des liquides". M. Duplessis veut que l'on fasse disparaître un article qui donne droit de faire des arrestations sans mandat. La Chambre s'est ajournée à mardi, après-midi à trois heures.

VASTE PROJET DE COOPERATION INDUSTRIELLE MIS A L'ETUDE

(Cable de la Presse Canadienne)
Londres, 16. — Coopération avec le gouvernement canadien, la fédération des industries britanniques enverra, au Canada, une délégation dirigée par Sir James Lithgow, président de la fédération.

On discutera avec les principaux industriels canadiens, dans un effort pour obtenir la rationalisation de la production en Canada et en Grande-Bretagne.

Les discussions tendront surtout à obtenir la coopération, plutôt que la concurrence entre les manufacturiers canadiens et les manufacturiers anglais.

On a appris que la délégation, d'industriels britanniques, coopérera, dans la mesure du possible, avec les industriels canadiens, qui désirent remplir, seuls, les besoins du Canada.

Les manufacturiers anglais sont prêts à coopérer de toutes façons pour développer l'industrie, au Canada.

D'un autre côté, les manufacturiers anglais croient que les désirs des Canadiens, (vu qu'ils doivent importer certains produits) sont d'encourager les achats en Grande-Bretagne.

DIMINUTION DES TAUX DE TRANSPORT DANS L'OUEST

(Dépêche Presse Canadienne)
Ottawa, 16. — On croit que l'on étudie la possibilité de réduire les taux de fret pour le grain, destiné à nourrir les bestiaux, à une conférence tenue aujourd'hui, au bureau de l'hon. R. J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux.

Assistaient à cette conférence, l'hon. R. Weir, ministre de l'Agriculture, l'hon. T. G. Murphy, ministre de l'Intérieur, M. George Stephen, vice-président, qui occupe du trafic au Pacifique Canadien et M. R. L. Burman, vice-président du Canadian National. On attend d'ici quelques jours une déclaration au sujet de nouveaux taux réduits de transport, pour ce genre de grain.

La conférence dura deux heures et bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été faite à l'issue de la réunion, on a cependant laissé entendre que cette réduction de taux ne s'appliquerait pas seulement aux éleveurs de l'Ouest, mais aussi à l'Est du Canada. On encouragerait les éleveurs de l'Est à employer le grain de qualité inférieure de l'Ouest, plutôt que d'importer du maïs des Etats-Unis.

Personne ne doute que les ministres et les deux représentants des chemins de fer aient étudié l'opportunité d'établir des taux de transport moins élevés, afin de permettre aux fermiers de l'Ouest de vendre des quantités considérables de grain, pour nourrir les bestiaux.

En plus de servir à engraisser les bestiaux, on prévoit que l'emploi de ce grain ferait considérablement augmenter la production laitière. C'est ce qu'ont déclaré des experts du ministère de l'Agriculture.

La production du beurre et fromage durant le mois de décembre 1930 a été deux fois plus considérable que celle du mois de décembre 1929, malgré les faibles prix obtenus pour ces produits. Cette augmentation de la production a été rendue possible par l'abaissement du prix des engrais.

La production du beurre serait probablement augmentée de façon sensible en donnant beaucoup de grain aux animaux, durant les mois où la plupart des fermiers se soucient peu de la production laitière de leurs vaches.

La production du beurre augmenterait ainsi de façon très considérable, croit-on, au ministère fédéral de l'Agriculture.

L'ARCTIQUE RELIE AU RESTE DE L'UNIVERS

(Dépêche Presse Canadienne)
Ottawa, 16. — Le silence traditionnel de l'Arctique n'existe plus, depuis que le gouvernement fédéral a établi des postes, pour la radio-diffusion des nouvelles et de programmes spéciaux, pour le bénéfice des habitants de l'extrême-nord du Canada. Les trappeurs, les mineurs et les prospecteurs ne devront plus attendre, parfois plus d'une année, avant de connaître les événements importants, qui se déroulent dans l'univers. Le gouvernement a établi une chaîne de postes de radio dans le nord, soit à Churchill, sur la baie d'Hudson, à Chesterfield Inlet et à la rivière Coppermine.

MM. J. Tessier et V. D. Lavolette, directeurs; M. J. Paré, ancien président. La séance du matin à la Chambre fut consacrée entièrement à la routine. Plusieurs projets de loi ont subi la troisième lecture; ce furent, en l'occurrence, des lois d'importance mineure. L'ordre du jour (le feuillet) comprenait entre autres choses la présentation par M. Maurice Duplessis du projet de loi suivant, savoir: "Loi modifiant la Loi des liquides". M. Duplessis veut que l'on fasse disparaître un article qui donne droit de faire des arrestations sans mandat. La Chambre s'est ajournée à mardi, après-midi à trois heures.

gne, plutôt qu'en d'autres pays. Les divers problèmes que cette question soulève seront étudiés avec une attention minutieuse, mais il n'est pas douteux, qu'avec la bonne volonté constatée dans les deux groupes en présence, il sera possible de faire des progrès considérables, vers la rationalisation de la production, entre les deux pays. Tels sont les commentaires faits dans un communiqué publié par la fédération des industries britanniques.

L'HON. H. H. STEVENS

(Dépêche Presse Associée)
Ottawa, 16. Lors de la conférence impériale, l'honorable H. H. Stevens, ministre du commerce, eut des entretiens avec des représentants de plusieurs industries, en Angleterre. On semble croire que l'on y a étudié la rationalisation de la production du Canada et de l'Angleterre.

La visite, au Canada, de la délégation britannique, serait une conséquence de ces entretiens. On s'attend de connaître dans un avenir très prochain la date de l'arrivée de la délégation anglaise au Canada. De toutes façons, les délégués anglais seraient à Ottawa avant deux mois.

UN PEU PARTOUT

UN TARIF SUR LE PETROLE AUX ETATS-UNIS, OU DES IMPORTATIONS MOINS CONSIDERABLES. — DECES D'UNE RELIGIEUSE, AU COUVENT DE LI-MOULO. — 110e ANNIVERSAIRE D'UN JOURNAL DE BROCKVILLE, ONTARIO.

(Cable Presse Associée)
Bruxelles, Belgique, 16. — L'autopsie des victimes du bombardier mystérieux qui a causé soixante morts dans la vallée de la Meuse, le mois dernier, a révélé que les morts avaient été causées par des syncopes, conséquence de l'inflammation des organes de la respiration. Cette inflammation a été causée par la présence, dans le bombardier, de corps irritants, dont on ne connaît pas la nature.

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Canoe, N.-E., 16. — On demandait par l'intermédiaire de l'honorable E. H. Rhodes, ministre des pêches, de l'aide au gouvernement fédéral, pour les pêcheurs d'éperlan de Miramichi, Nouveau-Brunswick. Ces pêcheurs ont souffert de lourdes pertes, dernièrement, lorsque de fortes marées et des tempêtes détruisirent un grand nombre de leurs filets.

(Dépêche Presse Associée)
Washington, D.C., 16. — La conférence du gouverneur, au sujet du pétrole, a adopté aujourd'hui une pétition, qui sera présentée au congrès afin de faire établir un tarif sur le pétrole, ou bien de limiter les importations de ce produit, à 20 pour cent de ce que furent les importations de 1928.

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 16. — Le prince de Galles et son frère, le prince George, sont arrivés ici en automobile, ce soir, du Bourget, après être venus d'Angleterre en avion. Ils se rendront à Santander, Espagne, demain, et s'embarqueront à bord de l'Oropesa, pour aller en Amérique du Sud, où le rituel du trône inaugurerait l'exposition industrielle britannique.

(Dépêche Presse Canadienne)
Brockville, Ont., 16. — Le journal hebdomadaire "Brockville Recorder", célébrant, aujourd'hui, le cent-dixième anniversaire de sa fondation. Ce journal fut fondé le 16 janvier 1821, par Chauncery Beach, un imprimeur ambulant.

(Dépêche Presse Canadienne)
Québec, 16. — Soeur Marie du Carmel, de la Congrégation des Soeurs du Sacre-Coeur de Marie est décédée au couvent de Limoilou, à l'âge de 60 ans. Soeur Marie, qui dans le monde se nommait Jeanne Pollington, était originaire de la Normandie et elle consacra sa vie à l'éducation de l'enfant, lorsque cette dernière était encore enfant.

LA VOIRIE DE LA PROVINCE D'ONTARIO

(Cable Presse Canadienne)
Toronto, 16. — L'Association des municipalités d'Ontario a demandé, aujourd'hui, au premier ministre Henry, et au cabinet, que les profits réalisés par les magasins des liquides soient partagés avec les municipalités, où ces magasins se trouvent situés, et que le gouvernement prenne à sa charge la construction et l'entretien des routes. On dit que le gouvernement peut facilement payer le coût de construction et les dépenses d'entretien des routes, avec les sommes perçues par la taxe sur l'essence et par les permis de conduire. La résolution présentée au cabinet, quant aux routes, disait: "Dans l'opinion de cette association, il est temps que le gouvernement paie tout le coût des routes, à cause du revenu substantiel qu'il obtient par la taxe sur l'essence et par les permis."

A rebrousse-poil

(Par Louis A. Larivée)

Son Honneur le maire Thomas P. Gorman. Voilà le nouveau titulaire de notre ami Tommy, autrefois d'Ottawa et maintenant d'Agua Caliente, Mexique.

Tommy vient d'être élu maire de Hacienda, une petite municipalité, située près de la piste Agua Caliente. Cette petite ville comprend un groupe de résidences qui se sont construites les entraîneurs, les éleveurs et propriétaires de chevaux, qui font la campagne du Mexique en hiver.

Les bureaux d'administration du Agua Caliente Jockey Club y sont aussi situés. Cette ville est séparée de Tia Juana et Agua Caliente et M. Gorman s'en trouve le premier maire. Aux élections, qui viennent d'avoir lieu, Tommy a été élu par acclamation. Il est probable qu'il en a assez raconté à ses électeurs pour qu'il en vienne à la conclusion qu'il était inutile de lui faire opposition.

Déjà qu'il est dans le sport, Tommy en a occupé des postes. Il fut d'abord athlète et joua à la crosse pour l'ancien Capital. Il devint ensuite journaliste, gerant et directeur du club Ottawa, gerant du New York American, secrétaire du Connought Park Jockey Club, position qu'il occupa toujours; assistant gerant du Agua Caliente Jockey Club et finalement maire de Hacienda. Si Tommy passe encore quelques hivers au Mexique, il lui viendra peut-être à l'idée de faire comme Pancho Villa et se mettre en tête de quelque révolution.

Ceux qui connaissent Tommy, savent qu'il n'y en a pas beaucoup comme lui pour "faire le diable". Lors qu'il était à Ottawa, on n'attendait jamais de voir le club de la Capitale manquer de finances. Il avait su à merveille à lui de faire de la réclame pour les Sénateurs. Il savait faire en sorte que les partisans de l'Ottawa aient toujours quelque chose à discuter. Aujourd'hui, la situation est changée à Ottawa. Le club de hockey est presque "cassé" et les directeurs se lamentent que les amateurs d'Ottawa ne s'intéressent plus au sport. Si on pouvait décider Tommy Gorman à reprendre sa position d'agent de réclame, nous sommes convaincus que les bonnes affaires recommenceraient. Lorsque les Sénateurs ont lassé Tommy, la capitale a en même temps perdu le plus grand "press agent" que le sport ait jamais connu.

LES "LONG SHOTS"

S'il faut en croire les statistiques du turf, il y en a eu des surprises l'an dernier dans le sport des rois. L'affaire la plus sensationnelle s'est produite à Saratoga Springs, le 13 août, alors que Jim Dandy a gagné le "Travers", on dit qu'il était à 100 pour 1. Il a battu le champion Gallant Fox, qui était coté à 1 contre 2. Le Derby Américain, une autre riche classique, à Chicago, a aussi fourni une énorme surprise lorsque Revere Boy a croché la part du lion. Il a donné un dividende de 55 pour 1 à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Dans les courses ordinaires, le plus gros prix de l'année a été rapporté par Miss Fountain, qui a donné \$682, soit du 341 pour 1 au Parc Oriental, de Cuba, le 9 février.

Les autres gagnants à 100 pour 1 dans les mutuels furent: North Ypres, 230 pour 1, à Agua Caliente, le 25 janvier; Waasina, 171 pour 1, à Willow's Park, Colombie Anglaise, le 18 août; Clapper, 133 pour 1, au Parc Jefferson, le 8 décembre.

Un autre gros prix de l'année fut rapporté par Long Run, qui a fini deuxième et donné du 112 pour 1, le 19 avril, à Lexington, Ky.

En tout et pour tout 105 chevaux ont donné 50 et plus pour 1 en 1930.

EQUIPOISE FAVORI

Les journaux de l'Ouest rapportent que l'équipe est installée comme la favori du Derby de Kentucky, qui sera disputé à Churchill Downs au mois de mai.

La spéculation sur le Derby vient seulement de commencer et les "lignes d'attente" se mettent à l'œuvre aussitôt que la liste complète des inscrits sera connue. D'un autre côté, on a déjà enregistré de grosses transactions et on avance que Twenty Grand est deuxième choix à 8 pour 1, et Jamestown, troisième, à 15 pour 1.

Le prix aussi élevé sur Jamestown peut facilement s'expliquer par le fait qu'on a déclaré qu'il n'était pas encore certain s'il prendrait part à la riche classique du Kentucky.

LE CONTROLE

S'il faut en croire le "St. Louis Post Dispatch", Jos Cattarinch, associé avec MM. R. S. Eddy, Robert Maestri et Placide Frigario, de la Nouvelle-Orléans, dans l'entreprise Fairmount Park, est en négociations avec le trio pour obtenir la possession exclusive de cette piste située tout près de St. Louis.

On dit que MM. Eddy, Maestri et Frigario sont anxieux de disposer de leur stock pour un montant raisonnable et Jos Cattarinch, qui est optimiste, serait prêt à prendre des chances pour l'avenir.

Fairmount Park a été construit par un syndicat de Chicago et Jos Cattarinch et ses associés l'ont acheté l'an dernier. Une longue réunion n'a été donnée, mais la mauvaise température a beaucoup nui au succès de l'entreprise. Fairmount compte uniquement sur le patronage de St. Louis, qui a toujours beaucoup encouragé le turf durant les bonnes années.

LE SKI

Après la belle température, les fortes chutes de neige, le ski est devenu attrayant dans les Laurentides. Pour accommoder les amateurs de sport, un train spécial quitta la gare Windsor le dimanche, à 8.50 heures le matin pour arrêter à Ste-Agathe à 12.15 heures, avec arrêts aux principaux gares sur la route.

Des rapports des agents à Shawville, Ste-Marguerite, Val-Morin, St-Jovite, Mont-Rolland, Ste-Agathe, disent que les conditions sont idéales et que les hôtels locaux sont aménagés de façon à donner toute l'accommode aux visiteurs.

ENTREE REFUSEE A CARNERA ET UZCUDON

Interprétant les règlements de la Commission de boxe de New-York dans son plus strict sens, la direction du Madison Square Garden a refusé l'entrée à Primo Carnera et Paulino Uzcudon, lorsqu'ils se présenteront à cet endroit pour assister au combat Max Baer et Tom Heeney. On sait que ces deux boxeurs sont suspendus par cette commission. Carnera depuis l'affaire Chevalier, en Californie, et Uzcudon pour s'être battu contre lui en Espagne.

L'OTTAWA ICI ET LE CANADIEN POUR TORONTO

Les Maroons reçoivent les Sénateurs et les Bleu Blanc Rouge visitent les Maple Leafs

LESIEUR A MONTREAL

Ottawa à Montréal, Canadien à Toronto et Detroit à Philadelphie sont les parties prévues pour ce soir dans la Ligue de Hockey Nationale. Dimanche, le New-York joue à Chicago et Detroit rencontre le New-York American.

La première moitié de la Ligue Nationale est maintenant terminée et les Canadiens ainsi que les Bruins de Boston sont en tête des groupes du circuit. Le Canadien a 29 points à son actif et il a joué seulement 22 parties, tandis que les Bruins en ont 32 sans en avoir joué plus de 10.

Le Canadien partira ce matin pour Toronto et il sera accompagné de Lesieur, qui est arrivé en ville hier matin. Le solide joueur de défense s'est rapporté en grande condition. Il pèse 187 livres et il dit qu'il n'a pas descendu en bas de 184 livres depuis le commencement de la saison.

Bert McCaffrey est parti pour Providence, hier soir. Il avait été question qu'il passe au club de Philadelphie mais comme on n'avait pas eu de nouvelles de Cooper Smeaton dans l'après-midi on lui a donné instruction d'aller se rapporter à Jean Dubuc.

Avant de partir McCaffrey a déclaré qu'il était peiné de laisser le Canadien. Il dit qu'il n'a jamais été aussi bien traité qu'à Montréal.

L'ATTRACTION

Toronto, 16. — La direction de Toronto a reçu 25,000 demandes de billets pour la partie de samedi soir entre le Canadien et le Toronto. Une foule énorme était rendue longtemps à l'avance pour la vente des billets hier matin et ils furent tous vendus en peu de temps.

Lors de la dernière visite du Canadien, il y a deux semaines, il y eut foule à la partie.

DANS LA LIGUE LAURENTIENNE

Mercredi dernier, les partisans de la ligue Laurentienne ont eu de quoi être étonnés, alors que les trois parties ont été nulles.

La première partie au programme alignait le St-Paul de la Croix contre le St-Denis. Cette partie a été très rapide et fut féconde en exploits. Longtin, du St-Denis, a été l'étoile de son club par sa rapidité tandis que pour le St-Paul, Legault garda ses buts avec une vigilance très étroite. Quelques secondes avant la fin de la partie Palin des St-Paul reçut une punition majeure. Lorsque le gong annonça la fin des hostilités, le score était de 0 à 0.

En semi-finale, le Ste-Dorothée qui était adversaire du c.s.c. Cartier ville a certes causé une surprise en annulant à son tour avec le C. S. C. le résultat de 2 à 2. Cette partie a été la plus rapide de la soirée et même de la saison. La foule manifesta par ses applaudissements lorsque Boursier, du Ste-Dorothée, égala le score à la troisième période. La partie a été la moins brutale, trois punitions seulement furent données. Lavigne et Lapointe des C. S. C. ont joué une grosse partie, tandis que pour Ste-Dorothée, Lamarche et Dubé ont été les étoiles de leur club.

La finale qui était la partie de résistance entre le St-Laurent et le Côte-des-Neiges a fourni un jeu lent. Chacun jouait l'homme, ce qui a certes réduit la rapidité. Le score de 0 à 0 ne dit pas ce que chaque joueur a dû endurer pour empêcher des points. Ledoux, Martin, Lamer et Smith ont fait un gros travail pour le St-Laurent, tandis que pour Côte-des-Neiges, Anderson, Morris et Descares ont été très actifs. La nombreuse assistance retourna très satisfaite du résultat de la soirée et les trois nulles ne dérangèrent rien dans la position des clubs.

Position des clubs

	G	P	N	Pts
St-Laurent	4	0	2	10
Cartierville a.s.c.	4	1	1	9
Ste-Dorothée	2	2	2	6
St-Denis	1	3	2	4
Côte-des-Neiges	1	3	2	4
St-Paul de la Croix	1	4	1	3

C. P. ST-VITAL SR

Dimanche dernier, le C. P. St-Vital a eu raison du club des Magadins E. M. par le score de 2 à 1. Le score indique que la partie fut de toute beauté et débute de toute brillante. Le C. P. St-Vital remercie beaucoup cette équipe pour sa tenue sportive. Demain le C. P. St-Vital recevra une des plus fortes équipes de la ville, et il lance un défi à toute équipe amateur. Pour informations, H. Durochet, Dupont 3400.

LES PATINEURS A L'ŒUVRE AU PARC LAFONTAINE

On se prépare à faire le choix de ceux qui iront nous représenter à Ottawa

LE PROGRAMME

Demain après-midi, sous les auspices de l'Association Sportive du Parc Lafontaine commenceront les courses en patins d'élimination afin de permettre aux directeurs des clubs Starr et Quilicot de faire le choix de leurs porte-couleurs qui iront représenter Montréal à Ottawa, lors des championnats canadiens.

Les patineurs et patineuses locaux ont progressé rapidement depuis l'ouverture de la saison. Les amateurs de courses en patins qui se rendent nombreux chaque dimanche aux abords de la piste d'un huitième de mille du Parc Lafontaine sont maintenant convaincus que Montréal, si grande que soit notre ville, possède quand même dans ses murs sur un petit coin du Parc Lafontaine, une élite de jeunes athlètes qui sauront faire honneur à ceux qui travaillent activement au bon développement du sport des courses en patins en notre ville.

Le président de l'Association Sportive du Parc Lafontaine, A. E. Saucier, est fier de toute cette jeunesse sportive qui s'entraîne fermement sous l'œil d'un entraîneur dont le nom seul prouve sa capacité: Louis Quilicot. Lui, c'est un maître dans l'art de produire des champions. Il a réussi pour le bicyclette et quoique le patin soit un peu différent, c'est la même mentalité et les mêmes efforts musculaires que l'athlète doit savoir maîtriser. Etant dans sa troisième année à s'occuper des patineurs, Louis Quilicot se dit confiant que Montréal aura bientôt son champion du Canada sur le patin. Nos sportsmen de l'ouest sont pessimistes sur ce point et d'après leurs opinions non fondées, ils semblent être sous l'impression que le Parc Lafontaine est un lot vacant.

Il se trompent certainement car une très grande activité règne à cet endroit idéal pour la jeunesse. Notre champion local, Léopold Sylvestre est maintenant en grande condition et ses nombreux amis lui souhaitent tout le succès possible cette saison. Il n'a que 19 ans et en plus, il possède toutes les qualités d'un champion et le prouve tous les dimanches, sur la glace devant des milliers de spectateurs. Il a beaucoup d'haleine, ce qui est de majeure importance dans les concours pour les championnats du Canada. Il est aussi doué d'une souplesse et d'une force inouïes. Ceux qui doutent de sa rapidité sont invités spécialement d'assister aux différentes courses en patins demain après-midi au Parc Lafontaine. Le secrétaire de l'Association Sportive du Parc Lafontaine, Roméo Dorval, recevra les applications pour les cartes d'amateurs immédiatement avant les courses.

Le programme est le suivant:

1. Hommes, seniors, 2 épreuves, 220 verges.
2. Filles, seniors, 220 verges.
3. Garçons, en dessous de 1 ans, 220 verges.
4. Filles, en dessous de 18 ans, 220 verges.
5. Garçons, en dessous de 18 ans, 220 verges.
6. Filles, en dessous de 16 ans, 220 verges.
7. Garçons, en dessous de 14 ans, 220 verges.
8. Hommes, seniors, finale, 220 verges.
9. Garçons, en dessous de 16 ans, 440 verges.
10. Filles, en dessous de 18 ans, 440 verges.
11. Filles, seniors, 440 verges.
12. Garçons, en dessous de 18 ans, 880 verges.
13. Filles, en dessous de 16 ans, 440 verges.
14. Garçons, en dessous de 14 ans, 440 verges.
15. Hommes, seniors, 3-4 mille, 220 verges.
16. Filles, en dessous de 14 ans, 220 verges.
17. Garçons, en dessous de 12 ans, 220 verges.
18. Filles, en dessous de 18 ans, 880 verges.
19. Garçons, en dessous de 16 ans, 880 verges.
20. Garçons, en dessous de 18 ans, un mille.
21. Filles, seniors, 3-4 mille.
22. Hommes, seniors, trois milles.

LA BALLE MOLLE

A l'assemblée du club de balle molle la Mentana tenue le 14 courant, les joueurs de l'an passé ont décidé de jouer encore pour le même club. Les athlètes suivants en font maintenant partie: White, Pelletier, Bookman, Rolland Royer, Thornton, Dinelle, Bourassa, Durand, Irvin, Emilian Thomas, Arthur Calouette, lanceur de l'an dernier.

La position de président sera offerte à René Beaucage. La direction va prendre immédiatement des arrangements avec les autorités militaires pour faire pratiquer le club au manège militaire des mois de mars.

La direction fera une toilette nouvelle cette saison et jouera au parc Laurier le dimanche, et les jours de semaine en dehors, si possible.

Pour plus amples informations, Idénée Brien, 5287 Marquette. Am. 834.

JOUTE SERREE AU PARC CAMPBELL

Les Braves All Stars et le Defoy et Legault ont joué mercredi soir. Ces deux clubs se sont livrés une lutte qui restera longtemps dans la mémoire des quelque quinze cents amateurs qui sont accourus pour voir ces deux équipes à l'œuvre. Au dire des spectateurs ce fut la meilleure partie qu'il y eut donnée de voir au Parc Campbell. Ce fut une partie de toute beauté, étant dénuée de toute rudesse, et avec une seule punition à chaque club.

Le héros de la partie fut sans contredit le petit gardien des buts du Defoy et Legault, Paul Colliette qui a joué une partie sensationnelle dans ses buts faisant des arrêts qui tenaient du prodige et auraient fait envier à plusieurs gardiens de buts professionnels. La direction du club tient à remercier tout spécialement M. L. Charré pour la tenue de ces joueurs.

AU CONGRES DES RAQUETTEURS DANS LA VIEILLE CAP'LE

Un programme bien rempli a été préparé pour la convention qui a lieu à la fin du mois

TROIS JOURS

Québec, 16. — Voici le programme officiel de la Convention Internationale des Raquetteurs à Québec, les 30 et 31 janvier et le 1er février 1931:

Vendredi, le 30
Marathon de 18 milles en raquettes. Départ de l'Hôtel de Ville à 12 h. 30 p.m. Itinéraire: rues de la Fabrique, Saint-Jean, Carré d'Youville, d'Aiguillon, d'Abraham, Saint-Valier, l'Orme, Loretteville, Charlesbourg, 1ère rue Limolou, 3ième rue, Dorchester, Pont Victoria, jusqu'au chalet du Club Frontenac.
8.30 p.m.—Soirée de gala au Château Frontenac et distribution des prix aux vainqueurs du marathon.

Samedi, le 31
Arrivée à Québec de tous les clubs des Unions Canadienne et Américaine des raquetteurs.
11 h.—Réception civique au Manège Militaire, et remise des clés de la Ville.
2.30 p.m.—Course en raquettes pour le Championnat Canadien, au Parc Victoria.
5.00 p.m.—Au Château Frontenac, Réception des Dames.
6.00 p.m.—SOUPER CANADIEN au Château Frontenac, pour tous les Raquetteurs.

7.30 p.m.—Rassemblement de tous les clubs du Marché St-Roch.
8.00 p.m.—Parade à travers les rues de la ville.

Itinéraire de la parade: Marché St-Roch, rue de la Couronne, Côte d'Abraham, carré d'Youville, rue St-Jean, rue de la Fabrique, rue Buade, rue du Fort, rue St-Louis, Grande Allée, jusqu'au Manège Militaire.
Au Manège Militaire, réception et distribution des prix pour les courses du Championnat Canadien.

Dimanche, le 1er février
9.30 a.m.—Rassemblement au Marché St-Roch; messe à l'église de St-Sauveur. Sermon par le Révérend Père Magnan, curé, O. M. I.

Départ: Marché St-Roch, rue de la Couronne, rue Saint-Joseph, Saint-Valier, Marie de l'Incarnation, Avenue des Oblats, jusqu'à l'église.
Les avions survoleront la ville au cours de la parade.
Après la messe, photographie au Marché Saint-Pierre.
1.30 p.m.—Banquet aux Officiers des Unions Canadienne et Américaine des Raquetteurs, au Château Frontenac, à l'occasion de la Convention et du 25ième anniversaire de l'Union des Raquetteurs du District de Québec, Incorporée.

2.30 p.m.—Courses en canots sur le fleuve Saint-Laurent. — Glissade sur la Terrasse.
Le soir.—Départ des trains de retour.

LE BALLON AU PANIER CHEZ NOS UNIVERSITAIRES

L'équipe de l'Université de Montréal avec le Griffintown Boys au National

Ce soir à neuf heures, l'Université de Montréal jouera sa première partie dans la Montreal Basketball League, division intermédiaire, section C. Nos étudiants viendront aux prises avec le Griffintown Boys Club à la palestra de l'A. A. N. Cette partie sera précédée d'une autre entre le M.A.A. Jr., avec A.A.N. Jr., à huit heures. M. Frank Ulley arbitra les deux parties au National. M. l'abbé Jamin D. Ph., professeur à l'Université de Montréal mettra le ballon au jeu.

Que tous les fervents du sport et les amis de l'Université de Montréal viennent à cette partie. C'est la première année que notre université joue au basketball; mais c'est avec raison que les étudiants fondent beaucoup d'espoir sur leur équipe à raison du calibre de leurs hommes. L'Université de Montréal a été admise à faire partie de la Montreal Basketball League, division intermédiaire, avec des clubs dont la réputation n'est plus à faire.

L'équipe de l'Université joue ses parties au National. Les joueurs s'y sont entraînés depuis novembre dernier sous la direction de Allan Grossman, un des meilleurs instructeurs de la ville et un vétéran du basketball. Ils ont joué des parties d'exhibition avec plusieurs équipes, notamment Antlers "N.B.L. Jr.", St-James, Trinity, Excelsiors, de la "Church League".

Mardi dernier l'Université de Montréal a remporté une victoire décisive sur le Y.M.C.A. de l'avenue Miraval par le résultat de 22 à 18. Parmi les joueurs signalons le jeune Paul Valade, brillant joueur de centre et sur qui l'Université de Montréal fonde de grands espoirs. Raymond Perea, avant avertisseur, a compté 10 points pour son équipe dans la partie de mardi dernier contre le Y.M.C.A. Léo L'Archevêque, joueur d'avant dangereux, est un des meilleurs joueurs, Omer Manseau, capitaine de l'équipe, athlète complet, avec Lou Dorsey, ancien joueur du Y.M.C.A., forment les piliers de la défense. Comme seconde ligne sur l'avant, Allan Grossman, coach de l'équipe, ancienne étoile de l'équipe intercollégiale de McGill. Gersovitz, substitut défense, a joué l'an dernier avec Sons of David Intermédiaire ainsi que Klinger, joueur d'avant. Couture, joueur infatigable, tantôt sur l'avant, tantôt en défense, est un homme sur qui son équipe peut compter ainsi que Tellier autre substitut de défense.

qui ce sont tous comportés en vrais gentilhommes. Le club Defoy et Legault attend la réponse des clubs Bédard et St-Polycarpe. Tous les bons clubs amateurs de la ville et de la province qui aimeraient rencontrer le club Defoy et Legault voudront bien s'adresser à M. E. Roberge, géant à 5028 rue Visitation, Tel Cherrier 5092 entre 5 et 7 heures p.m.

BANQUES MONTREAL ET CANADIENNES ONT GAGNE HIER SOIR

La première l'emporte sur la Royale tandis que la deuxième défait les Banques Unies

GORDON PERRY

La Banque Canadienne Nationale est encore sur un pied d'égalité pour la première position avec la Banque de Montréal, les deux ayant remporté la victoire hier soir. La Banque Royale par le score de 3 à 2, et la Banque Canadienne a gagné contre les Banques Unies par le score de 1 à 0.

Les Banques Unies ont surpris la Canadienne, et elle dut se dépenser à la limite pour remporter la victoire. Le seul point de la rencontre fut compté par Alexandre St-Jean dès le début de la deuxième période. Tout le crédit pour la tenue des Banques Unies revient cependant à Gordon Perry. Sa tenue dans le filet tenait du miracle. Il a fait nombre d'arrêts impossibles, et nous n'hésitions pas à dire que sans son travail le score serait de 8 ou 10 à 0.

Les Banques Unies n'ont eu qu'une chance de compter, lorsque Paul Armand se trouva seul devant Archambault. Celui-ci fit un bel arrêt pour conserver son filet intact.

La Banque de Montréal a remporté une victoire des plus contestées sur la Banque Royale. La rencontre se termina par le score de 3 à 2. Le score indique jusqu'à quel point la rencontre fut serrée. Le score fut égalisé deux fois durant la rencontre. La Banque de Montréal fut la première à enrégistrer pour voir son avance nulifiée un peu plus tard. Montréal reprit de nouveau l'avance, mais ce deuxième point ne fit qu'encourager la Banque Royale qui se remit plus résolument à l'attaque et réussit finalement à égaliser le score. Ce n'est que dix secondes avant la fin de la rencontre que la Banque de Montréal put finalement s'assurer la victoire alors que Magnan compta le point décisif sur une passe de Bill Shink.

Magnan fut le héros de la rencontre. Son travail fut de toute beauté et ses adversaires ne lui ménagèrent pas les coups. A un moment il fut arrêté durement dans le corps et dut se retirer, mais ce dur coup ne le ralentit pas et lorsqu'il revint sur la glace il continua son beau travail.

Voici les alignements et sommaires des deux parties:

Banque Royale	Banque Montréal
Coulter	Irwin
Unsworth	Slater
Baril	Devenny
St-Germain	Shink
Delahey	Bernie
MacOusten	Neville
Webster	Magnan
Easton	Shennett
Wilson	McLean
Donaldson	Keroack

SOMMAIRE

- Première période
1. Banque Montréal—Slater (Neville) 17.10
Aucun point.
Deuxième période
2. Banque Royale—Easton . . . 2.55
3. Banque Montréal—Magnan 10.20
4. Banque Royale—St-Germain (MacOusten) 15.50
5. Banque Montréal—Magnan (Shink) 19.50

DEUXIEME PARTIE

- | Banques Unies | Canadienne Nat. |
|---------------|-----------------|
| Perry | Archambault |
| Wilson | Brunet |
| Marchand | Armand |
| Harvey | Pedneault |
| Copland | St-Jean |
| Armand | Oiseau |
| Lawton | Gagnon |
| Willis | Lapointe |
| Rufts | Hamel |
| Dufresne | Bellehumeur |

SOMMAIRE

- Première période
Aucun point.
Deuxième période
1. Nationale—St-Jean (Brunet) 1.10
Troisième période
Aucun point.

LA PROVINCIALE A VALLEYFIELD

Le club de Valleyfield recevra celui de la Banque Provinciale du Canada de Montréal, dimanche prochain, le 18 courant.

Cette joute réserve des surprises, car chacune des équipes est en forme et escompte la victoire.

La Banque Provinciale du Canada vient de vaincre le Mont St-Louis. Réussira-t-elle à faire baisser pavillon à la vaillante équipe de Valleyfield?

UN DERBY DE CHIENS A OTTWA

(Spécial au CANADA)
Ottawa, 16.—Le comité des sports d'hiver du carnaval d'hiver à Ottawa vient d'annoncer que les enfants de moins de seize ans, qui résident au Canada et aux Etats-Unis, pourront prendre part à un derby de chiens.

Quelques jeunes enthousiastes se sont alors portés pour les chiens possibles pour leur donner de l'entraînement. C'est alors que la Société de Protection de cruauté aux animaux a dû faire des règlements.

CLUB MENARD

Le club de hockey Ménard a remporté deux brillantes victoires sur le "Night Hawks" et St-Jean de la Massine par les scores de 3 à 2 et 1 à 1, dans deux parties rapides et contestées.

Les scoreurs furent Green, McCarty, Primeau, Roy et Théoret. Goulet dans les buts a été un mur infranchissable. Morris et Gastonguay se sont aussi distingués en leurs courses rapides. Le club Ménard lance un défi à tout club amateur sans exception.

Pour information s'adresser au local du club Wilbank 8407.

LES SERIES DE DEMAIN DANS LA MONT-ROYAL

La rencontre Lafontaine-St-François-Xavier suscite beaucoup d'intérêt

Champêtre - Verdun

Le St-François-Xavier a annoncé l'engagement du jeune Armand Barabé, un ailier gauche de St-Jean, Qué., mais le Lafontaine nous arrive avec deux nouvelles recrues pour le moment, qu'il a surpris plusieurs de ses partisans, pour dimanche. Omer Debonville, gerant du Lafontaine, qui doit rencontrer le St-François-Xavier, demain, annonce l'engagement officiel du fameux gardien de buts du Bell Telephone, Goddard Boyd, et du prometteur ailier gauche et centre du C. P. St-Hélène, Bébé Tapin. "Je pourrais avoir de surprises à la dernière heure, continue le gerant Debonville, mais il est toujours préférable de ne pas les annoncer. Je suis des plus satisfaits de l'ouvrage d'Edmond Archambault, mon gardien de buts régulier, mais je prends mes précautions au cas où il serait victime de la malchance. Quant à Tapin, c'est un excellent "prospect" et il se peut qu'il soit envoyé dans la mêlée même dans une joute de l'importance de celle de dimanche".

La rencontre finale à l'arena Mont-Royal aligne les clubs C. P. Verdun et Champêtre. La partie sera très dure car le C. P. Verdun fait

THEATRE NATIONAL

Semaine du 16 janvier, 1931
"L'AVENUE DU PARADIS". Grande comédie musicale par O. Guilmond
"FARMER LA PRODIGE". Grande ouverture nouvelle par Hector Pelletier et Edith Mack
Numéro spécial par M. Danane Duboulet. "LES SOUVENIRS KIDS"
"LA FAMILLE RENARD". Un autre acte de vaudeville venant des Etats-Unis
"L'AVENUE DU PARADIS". Présenté dans un décor neuf. Voyez le bateau polaire, le port illustré, l'enfant et l'homme, la lutte entre le bien et le mal, le sauveur. Sur l'écran: "TO-NIGHT AT TWELVE"

FORUM WILBANK 6131

CE SOIR A 8.30
OTTAWA VS MONTREAL
Sièges réservés "Circle" . . . \$1.00
Entrée générale 50c
Taxe comprise

OTTAWA VS MONTREAL

LUNDI, 19 JANVIER, A 8.00 P. M.
Hockey Amateur Senior
VICTORIA VS M. A. A.
COLUMBUS VS MCGILL
Enfants 25c
Sièges généraux 50c
Sièges de loges et promenoir . \$1.00
Taxe comprise. Billets en vente lundi.

ST-DENIS

"Le Petit Café"
avec MAURICE CHEVALIER
100% PARLANT FRANÇAIS

A L'AFFICHE

11 a.m. à 1 p.m.
dimanche excepté 25c
SPECTACLE ETONNANT MAIS COMIQUE
Une satire sur des célébres artistes de théâtre qui vous fera rire aux éclats!

"The ROYAL FAMILY of BROADWAY"

avec FREDERIC MARCH, INA CLAIRE, MARY BRIAN et une troupe d'étoiles
Sur la scène "WHAT A NIGHT"
Une revue gaiement triviale et humoristique

MAINTENANT

IRRESISTIBLE D'ATTRACTION! PALPITANTE D'ACTION!
LAWRENCE TIBBETT
GRACE MOORE
dans un chef-d'oeuvre dramatique
"NEW MOON"

DIMANCHE

PARTIES NULLES
A LA LIGUE STARR

Les parties d'hier soir à l'Aréna Mont-Royal furent les plus contestées de la saison, dans la Ligue Starr. Cette huitième séance régulière de la saison apporta de nouveau dans le résultat des buts de ce soir: trois parties nulles et une chose remarquable et que l'on ne voit pas souvent, l'arbitre Stewart Shearer n'accorda aucune punition dans la deuxième partie de la soirée.

La première partie au programme qui alignait le C. P. St-Stanislas contre le St-Viateur fut un duel sans répit sans qu'aucun club puisse percer les filets de leurs adversaires. Les gardiens de buts furent invincibles et tous les efforts des avant de deux côtés venaient se briser aux pieds des gardiens de buts Trépanier du C. P. St-Stanislas et Lavelle du St-Viateur.

Dans la deuxième engagement de la soirée, le Canadien Montgomery, quoique privé de près de la moitié de son équipe régulière, l'assistant gardant Lebeau devant même revêtir le costume du gardien des buts, fit partie avec le P. Champlain dans une partie de toute beauté. Lebeau dans les filets du Canadien Montgomery fit des arrêts merveilleux malgré son manque d'expérience. Lamer, compta deux fois pour le Canadien Montgomery et Gingras fut le héros du P. Champlain, comptant aussi deux beaux points. Le score final fut de 3-3.

Le clou de la soirée qui était la partie principale à l'affiche, vit le Rosemont réussir à arrêter la marche victorieuse du C. P. St-Hélène en faisant une seconde partie nulle sur le même score de 1 à 1. Les clubs battirent du commencement à la fin, mais sans pouvoir affirmer leur supériorité. Le jeu du Rosemont est le plus beau de la Ligue Starr. Ils sont très agressifs et possèdent des tacticiens qui leur attirent les applaudissements des nombreux spectateurs présents.

LIGUE DE HOCKEY STARR

PREMIERE PARTIE	
C.P. St-Stanislas	St-Viateur
Trépanier	Lavelle
Martineau	José
Gagnon	Défense
Bruneau	Centre
Longtin	Avants
Morissette	Avants
Gérin	Subs.
Sabourin	Subs.
Gaudet	Subs.
Perreault	Subs.
David	Subs.
L'Heureux	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

DEUXIEME PARTIE	
Canadien Mont.	P. Champlain
Parent	Défense
Renard	Défense
Hogue	Centre
Lamer	Avants
Donnelly	Avants
Villeneuve	Subs.
O'Brien	Subs.

1. Polar Sea, 113, Ringe, 7-5, 1-2, 1-4; 2. Queen Emma, 105, E. Smith, 6-1, 3-1; 3. Wrong Number, 110, Longdon, 5-1, Temps 1:53-1:5. Herms, Lang, Beau Ideal, Kaulana, Vulcan Park, Blewaway, Dixie Star ont aussi couru.

Mutuels: 4.60, 3.40, 2.80—13.00, 8.80—8.40.

Sixième course, 1-1-16 mille.—1. Paranymp, 105, E. Neal, 5-2, 1-1; 2. 1. Iona Ruth, 92, McLaughlin, 4-1, 2-1; 3. Lagrange, 112, Longdon, 6-5, Temps 1:53. Sly Polly Stuart Hunter, Brookdale Miss, Torcher, Dixie Bo, Albrook, Matins Minister, Si Relief ont aussi couru.

Mutuels: 10.00, 6.00, 4.80—9.80, 6.00—4.20.

VOIES INSCRITS A LA HAVANE

Leici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi:

Première course, 6 furlongs: Algol 115, Morning Beams 102, Princess Isabel 107, Calzona 105, Governor Pratt 110, Da Vinci 115, Spanish North 112, Tang 102, Ardmore 112, North Breeze 110, Enthusiastic 113, Polaris Star 107, Miss Elizabeth 102, Fascisto 115, Leller Bunny 107, Asgo 107, San Rock 115, Drifter 115.

Deuxième course, 6 furlongs: Illumine 105, Mabel Seth 105, Handi Maiden 105, Eugene S. 110, Time Keeper 110, Geyser 115, Weenie 107, Flying Start 112, John Shirley 110, Zefine 105, Buchon 110, Sturdy Stella 105, Kitty Cat 107, Antonin 110, Panivana 102, Foundation Stone 110, Two Bills 110, Stylash Mack 115.

Troisième course, 6 furlongs: Lothario 110, Ascot 110, Bobbinalong, 115, Fiffa 108, Beau Aspin 115, Fair Glow 107, Librarian 112, Lew Bistouri 102, Owl 115, Ranch Lass 105.

Quatrième course, 6 furlongs: Cugonede 105, Patsy Carter 108, Josephine D. 111, Shuffle Again 105, Dark Maid 108, Last Hour 102, Aloisie Girl 110, Laughing Girl 108, Chrysanthemum 108, Joan Pat 107, Scala 105.

Cinquième course, 1-1-16 mille: Star Flyer 102, Ellona 103, Baltimore 108, Jack Biener 116, Bird of Prey 112, Knights Commander 112.

Sixième course, un mille et 50 verges: Ruth Marie 99, Gully Jumper 107, Star Button 104, Magic Flute 107, Old Sol 104, Sandals 104, Garock 107, Black Finn 107, Sugarland 97, General Keeps 102.

Septième course, un mille et 50 verges: Mirage 116, Ed Reese 116, Cherokee Maid 108, Broadside Miss 108, Madga Don 113, Congo II 113, Weath' rane 117, Twelve Sixty 116, Checkmate 115, Murnuring Pines 111, Donna Vivian 97, Rosie Finnefan 100, Panky 109, Little Scout 116, Finister 116, Tamerlane 102, Compositant 113, Billy McFadden 113.

A MIAMI

Miami, Floride, 16 — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Hialeah.

Première course, 6 furlongs: 1. Germaine Chavoulet, Knight, 9-40, 2.50; 2. Batty 102, H. R. Riley, 2.20; 3. Stupendous, 115, J. Mann, 2.70, Temps, 1:12-3-5. Sun Meddler, Rose Omar, Betty Ann ont aussi couru.

Deuxième course, 1-1-16 mille: 1. Nealon Kay 113, Adams, 11-30, 4.30; 2. Western Princess, H. Callahan, 6-30, 4.60; 3. Ima T. 106, McKitty, 3-80, Temps, 1:46. Omars Double, Water Fowl, Rasselas, Honest John ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs: 1. Gosling 110, A. Robertson, 7-00, 3-70, 2-40; 2. St. Agnes 110, Morrison, 5-00, 2-30; 3. Half Day, 115, Eaby, 2-50, Temps, 1:12-1-5. Heil Broun, Tack, Quacker, Sun Mask, Little Coventry, Rest Sasy ont aussi couru.

Shonna, Flying Nancy ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs.—1. Michigan Girl, 111, Lounan, 6-50, 3-80, 4-10; 2. Princess Peroxide, 107, James, 5-50, 3-40; 3. Hilec, 107, K. Russell, 3-70, Temps 1:13. Anne Arundel, Bright Comet, Reproof ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille.—1. Bide a Wee, 105, J. Smith, 4-00, 3-60, 3-00; 2. Thomas Seth, 103, Meade, 9-60, 4-60; 3. Chip, 115, C. Myers, 3-20, Temps 1:40-1-5. Betty Beau, Prince Zeus, Golfex, Jack Haskell, Outpost, Grecian Beauty ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-16 mille.—1. Englewood, 107, Leyland, 17-30, 9-20, 4-40; 2. Dick Chevely, 109, Dubois, 13-00, 5-00; 3. Sun Porter, 103, R. Fisher, 4-30, Temps 1:42-2-5. West Virginia, Gertrude Reed, Nervator ont aussi couru.

Septième course, 1-1-16 mille.—1. Ninotte, 102, May, 27-90, 6-30, 3-60; 2. Marete, 107, Pegg, 4-00, 3-60; 3. Alma, 107, J. M. Jones, 6-50, Temps 1:47-4-5. Princess Darc, Interior Watch Classic, Hazel Denney, Tracy Day, Arline Connor, Lancy, Nettie Belle, Goose Step ont aussi couru.

A N-ORLEANS

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi:

Première course, 1-1-16 mille: Bright Flag 105, Molerito 110, King Jolly 105, Nomination 105, Luck Piece 105, Barker John 105, late 105, hastera Prune 100, Swoon 105, Truly Movin 100, Miss Maryland 105, Duke Pohl 105, Business 100, Yargie 110, Bright Flash 100, Potfull 110, Old Bill 105, Participate 110.

Deuxième course, 7-1-16 mille: Natrolight 110, Toppointer 105, Prince Sport 105, Three D's 113, Indentel 109, Fair Orb 109, Orford 105, Brinkley 105, Kellys Pride 100, Classy 110, Flying Ambassador 100, Boom 105, Whimsical Star 105, Frighful 105, Wandering Minstrel 110, Bofits 105, Louisville 110, Billy Teich 110.

Troisième course, 6 furlongs: Whiteaway 108, Genuine 105, Grier of Spain 105, Crazy Coot 105, Ben Marshall 111, Ebonardo 108, Sun-view 108, One You Like 100, Peggs Pride 111, Atantivy 115, Essare 111, UWar Instigator 105.

Quatrième course, 1 mille: Ima Dreamer 112, Jimmy L. 102, Donny Johnny 106, Malaita 104, Burgo 102, Fly Guy 105, Garlie 107.

Cinquième course, 1 mille: Blimp 106, aBen Marshall 110, bPatricia Marian 105, Rockett Glare 98, Voltar 106, dEunard 97, alma Dreamer 100, eRufardo 97, eFortunate Youth 104, Kadiak 107, dSkirl 110, Donny Johnny 95, Little Gyp 98, Storm 101, bThistle Ann 107, ePeggs Bride 108, Broad Meadows 109, bRafar 110, cCrazy Coot 105, Ben Marshall 111, Ebonardo 108, Sun-view 108, One You Like 100, Peggs Pride 111, Atantivy 115, Essare 111, UWar Instigator 105.

Sixième course, 1-1-16 mille: Strong Heart 111, Little Gyp 103, Titus 106, Frank Fullen 113, Moynuff 109, Ottila 103, First Mission 106, Disturb 108, Taddywanna 103.

Septième course, 1-1-16 mille: Balroma 110, George Webb 107, Dromina 103, Look at Lillian 100, Fair Lark 100, Bardalid 107, Paula L. 104, Hayes Choice 110, Wrack Royal 105, Zahn 109, Snark 107, Royal Sport 110, Rejuvenation 110, Santa Sophia 105, Reigh Olga 110, Silver Scepter 105.

Huitième course, 1-1-16 mille: Marengo 105, Junius 105, Ham 103, Hades 105, Narcar 110, Sandbar H 110, Pretty Run 105, Michael Monahan 105, Colonel Campus 105, Junior C 108, Clapper 105, Maupaul 100, Buntherne 105, Bosky 110, Vole 110, Tall Grass 110, Captain Jack Jr 100, Creek Indian 110.

AU NATIONAL

Eugène Brosseau, instructeur de boxe de l'A. A. Nationale, et organisateur de la grande séance que nous fait part des intéressants combats qui formeront une partie du programme de cette réunion.

A 80 livres, on aura l'occasion de voir à l'oeuvre T. Diouot, indépendant, contre J. McMartin, du Vermont. C. Ces deux jeunes sont d'une habileté merveilleuse.

A 112 livres, E. Morin, du C. P. Villaver, rencontrera E. Elacqua, de Belding-Corticelli. Morin est champion de Montréal, titre qu'il remporta le printemps dernier en battant son adversaire de l'Inde, Elacqua, désireux depuis sa défaite d'obtenir un revanche, dont on lui donne l'occasion.

L'ASSOCIATION
COLOMBOPHILE

L'Ass. Colomb. Sport (Sans faute) L'Association Colombophile "Le Nord" a eu sa première exposition annuelle ces jours derniers, dans son local à 185 rue St-Zotique Est ou un grand nombre de pigeons participèrent. Les membres des différentes associations se joignirent à nous, pour grossir le nombre des exposants. MM. H. Boudrias, président du St-Henri, et J. B. Therrien, président de l'Indépendant remplirent la fonction de juges, à la satisfaction de tous, si nous en croyons les écoliers.

Nous profitons aussi de l'occasion pour annoncer la deuxième exposition pour jeunes pigeons, mâles et femelles, qui aura lieu dimanche le 18 courant, au même endroit. Les entrées doivent se faire samedi soir le 17 janvier de 8 h. à 11 h. p. m. Tous les amateurs de Montréal sont invités à venir inscrire leurs sujets, et nous sommes assurés d'avance que ces messieurs retourneront chez eux satisfaits des décisions. Comme dans la première exposition ces oiseaux seront jugés d'après l'apparence générale, et non pas aux points. Tous les premiers prix de chaque classe recevront des prix en argent.

Voici le résultat complet de la première exposition:

Écaillés — Checker cocks

1. Jos. Rochon: Le Nord; 2. E. R. Leduc: Le Nord; 3. F. Hamel: Indépendant; 4. O. Racicot: Maison-neuve.

Noirs — Blacks

1. J.-B. Menard: Le Nord; 2. E. Lepine: Indépendant; 3. R. Tremblay: Indépendant; 4. R. Binette: Le Nord.

Bleus — Bleues

1. E.-R. Leduc: Le Nord; 2. O. Racicot: Maison-neuve; 3. Jos. Rochon: Le Nord; 4. E. Perreault: Indépendant.

Lilas — Milans

1. H.-P. Vermette: Le Nord; 2. Jos. Rochon: Le Nord; 3. R. Gervais: Le Nord; 4. F. Hamel: Indépendant.

Écaillés rouges — Red checkers

1. O. Racicot: Maison-neuve; 3. E. Thoun: Indépendant.

Cailles — Other colors

1. J.-B. Menard: Le Nord; 2. E. R. Leduc: Le Nord; 3. Art. Barrette: Maison-neuve; 4. H. Forget: Le Nord.

Rouges — Reds

1. B. Tremblay: Indépendant; 2. O. Racicot: Maison-neuve; 3. E. Lepine: Indépendant.

Prix spéciaux — Special Prizes

1er.—Mâles écaillés: J. Rochon, Le Nord — checker cock.
1er.—Femelles écaillées: Jos. Rochon, Le Nord — checker hen.
1er prix.—Femelles Lilas: R. Binette — melec hen.
1er prix.—Mâle caille: J.-B. Menard, Le Nord — other color cock.

A AGUA CALIENTE

Agua Caliente, Mexique, 16 — Résultats des courses de cet après-midi:

Première course, 5-1-2 furlongs — 1. Gee Whiz 105, Greenberg \$5.80, 4-00, 3-40; 2. Freedom II 100, C. Calahan 110, 8-40; 3. o-Geheim 110, C. Cunningham \$7, Temps 1:07. Maryetta, Pretty Jane, o-Lady Lewis, Colonels Daughter, Barbara Ann, Scotland Maid, Volta Cast, Ruth C. o-Helen E. ont aussi couru.

Deuxième course, 7 furlongs — 1. o-College Inn 102, Turk \$16.40, 11-00, 4-00; 2. Scotland Wise 102, Greenberg \$4.20, 2-00; 3. Heeders, Gold 109, A. Fisher \$14.40, Temps 1:27. Julia, Morymang, Mary Ream, C. Earl Pat, John N. o-Donna Urida, o-Cordon Bleu, Andmoenda, Yelvetron ont aussi couru.

Troisième course, 3 furlongs — 1. Witton 115, Groos \$6.80, 3-80, 3-00; 2. Wirt 119, Weoffe \$5.60, 4-80; 3. o-Bahamas 115, Mills \$6.20, Temps 1:35-1-5. Charter On, Glocum, Rincon Filed, Tommie Kinnam, Captain Danger, Copybook, Padrone, o-Bondal ont aussi couru.

INSCRITS A AGUA CALIENTE

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi:

Cinquième course, 5 furlongs.—1. Irifanch 106, Speedy Shaw 107, My Shot 108, Beth Hogan 108, Fort Worth 108, Shasta Pear 97, Sandy River 108.

Sixième course, 1-1-16 mille.—Dubris 113, Pat O'Connor 108, Mi Compagnon 108, Golden Sweep 106, Black Spot 106, Starlight 104, Rapida 106, Lauamaja 110.

Septième course, 1-1-16 mille.—Deep River 108, Shannon Rose 106, Seagrave 109, Boy Friend 104, Vennie Sue 107, Appoka 102, Rath Long 107, Vibrator 111, Laurie 107, Tihel, Sherlock 112, Clemont Jr 111, Ho-peless 114, Thistle Spray 102, Kansas Hope 114, Tommie McComb 105.

LES QUILLES

Résultats des dernières séries disputées dans la Ligue des Postes:

Verdun	
Boisjoli	76 98 92—261
Charbonneau	50 50
Côté	30 30
Decelle	118 118
Grégoire	91 78 28—242
Anteil	71 126—197
St-Onge	128 110—247
Quellette	82 90—172

Ville	
Totaux	363 452 505 1320
Gagnon	118 123 100—341
Pelletier	108 133 123—364
Beaudoin	107 113 104—324
Giroux	101 97 107—305
Totaux	534 566 558 1658

Station H.	
David	112 92 74—278
Harrison	112 117 115—344
Hénault	121 107 130—358
Mongeon	92 132 110—334
Deslauriers	96 112 109—317

Centre	
Totaux	533 560 538 1631
Jacques	123 105 148—376
DeBlois	100 148 112—360
Thiault	106 145 78—327
St-Pierre	133 86 87—306
Mailles	121 134 116—371

Secrétariat	
Totaux	533 560 538 1631
Charbonneau	115 128 114—357
Couineau	93 150 116—359
Caisse	71 102 65—238
Fafard	80 107 82—269
Coulombe	117 112 175—404

Station N.	
Racette	124 82 86—293
Ouellette	75 75 101—251
Cyr	88 65 112—265
Trépanier	95 82 79—256
Laurin	90 133 99—322

Secrétariat	
Totaux	472 438 477 1387
Dumy	76 54 62—192
Arantazab	86 74 76—236
Morin	75 76 67—218
Brisebois	129 81 76—286
Barbeau	101 132 92—325

LES SPECTACLES

Saint-Denis
La direction offrira "Le Petit Caillou" entièrement parlant et chantant en français de "Playboy of the West". Les artistes de cette version ont pas les mêmes que ceux qui ont joué dans la distribution de "Playboy of the West". Les chansons ne sont pas les mêmes. Mais l'unique nouveauté est le même "Le Petit Caillou" sera à l'affiche le samedi. Le livret est de Tristan Bernard. "Le Petit Caillou" est un farci de bons mots et de bons gaies.

Théâtre Français

L'affiche "Raffles", comédie drague et sentimentale dont le héros est un "mouche cambrioleur", bref, histoire à la Arène Lupin. Roman et Kay Francis y tiennent les principaux rôles. Colman commet un coquin haut huppé, et de la meilleure société. L'unique nouveauté est intitulée "The Weakness" (Elle est non faible), dans une vedette Sue Carter. Arthur Lake, Lucien Littlefield, William Collier, l'ainé. Aussi du vaudeville.

Théâtre National

Commencant lundi, une comédie de l'Avenue du Paradis, monnaie M. Olivier Guimond (Tigou) une ouverture (Famille la Pêche). Hector Pelletier et de Mme Efflack du vaudeville (Les Schnapp famille Renard). Ces deux numéros sont donnés en premier théâtre National. Les reste du programme comprend une comédie de la avec toute la distribution. Les deux spectacles seront aussi soignés de la distribution. On s'attend à un spectacle de qualité. On s'attend à un spectacle de qualité. On s'attend à un spectacle de qualité.

Capitol

La Royal Family of Broadway, adaptée de la pièce d'Edna Ferber par George Kaufman, sera à l'affiche. Elle est de Frédéric March, second par Mary Brian, en son rôle de C'est l'histoire d'une famille d'acteurs, racontée dans une satire. Un nouveau spectacle scénique Paramount, "A Night at the Theatre", nous fera entendre d'autres héros et Vogt, les Ghez-May Joyce, les Gambarelli, les Jazz Black. D'exceptionnels sujets compléteront le programme.

Palace

"The Moon", l'opérette de Sigmund Romberg, passera à l'écran toute la semaine, avec comme vedettes deux de la Metropolitan Opera, Lawrence Tibbett et Grace Moore. Ces deux artistes ont l'occasion de faire dans ce film, dit-on, des voix de la lune. L'action se passe en Russie, donne lieu à plusieurs scènes de ballet. Tibbett et Moore se font entendre dans tous les airs à succès de l'opérette, qui ont un grand succès de succès. L'orchestration de l'opérette est bien conduite; cent musiciens jouent l'orchestre.

Loew's

L'écran de ce théâtre passera "The Moon", une histoire de Légionnaire adaptée d'un roman d'André Armandy. Warner Baxter, Lory et Noah Beery en sont les vedettes. Au vaudeville, paraîtront d'autres Phil Emerton et l'orchestre, Buddy Doyle et Peggy Hayes, Herbert et Gerladine. Le film se déroule dans les sables du Sahara.

Princess

Le premier fils d'Evelyn Laye, "Heavenly Night", restera une semaine à l'affiche, afin que le monde puisse voir cet agrément et connaître sa charmante fille, Evelyn Laye, artiste anglaise. Cette semaine à Budapest dans l'histoire de nuit de cette ville pittoresque. John Boles est le protagoniste d'Evelyn Laye, tous deux chantants et filmés. C'est aussi dans ce film que l'on voit le comédien inimitable Leon Errol.

Société d'Opérette

La section de comédie représentera de Tristan Bernard, "Le Petit Caillou", mardi et jeudi de la semaine. L'aventure d'un garçon de qui hérite d'un million est divertissante. A la scène, la comédie de Tristan Bernard à toute justice.

Salle du Gesù

Le 27 janvier, la section dramatique des Anciens de Ste-Marie interviendra "Le Bourreau des Crânes". Hector Chardak et Louis-Philippe tiendront les principaux rôles. Il y aura répétition pour

pilote du "Canada", 17 janvier 1931

(24)

HOMME du COFFRE

par NIGEL WORTH

Traduction de Louis Poitif

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres)

CHAPITRE XIII

Une alliée inattendue

(Suite)

Je baissa et enlevai tout ce qui se trouvait dans mes poches. Heureusement je ne portais sur moi de compromettant; il sortit mon argent, ma pipe et mon tabac, des allumettes, un canif et un couteau. Je regardai minutieusement chaque objet. Ce sont vos clefs ? Oui, répondis-je. Je me suis peut-être fourré la doigt dans le nez, mais je crois bien que non. Je vais jusqu'à jeter un coup d'oeil dans votre valise. Les mots le cœur me manqua. Dans une des poches, je trouvai le petit carnet où

CONCERT

Récital Whitehead
L'organiste de la Christ Church Cathedral, de Montréal, M. Alfred E. Whitehead, donnera cet après-midi, entre 5 et 6 heures, à la salle municipale Victoria, à Westmount, un récital d'orgue au cours duquel seront interprétées les pièces suivantes: Fugue en mi bémol et "En Toi est une joie" (Jean-Sébastien Bach); Sonate en ré mineur (Rheinberger); Toccata sur "Valse, Tourne-toi vers nous" (Karg-Elert); "Epilogue" (Guillemant); Epilogue (Willan); et Suite Gothique (Boellmann).

Récital Brewer

Ce sont les Choral-Preludes qui composeront le récital de M. George M. Brewer à l'église du Messie, dimanche après-midi à 3 h. 30. On entendra des oeuvres des 17e, 18e, 19e et 20e siècles. Les Choral-Preludes de Jean-Sébastien Bach feront le sujet de cinq récitals qui seront donnés successivement. Dimanche, M. Brewer interprétera ceux de Samuel Scheidt, Buxtehude, Johann Pachelbel, Bohn, Brahms, Max Reger, Karg-Elert et Parry.

Le soir, à l'église du Messie, la chorale Baron Byng se fera entendre sous la direction de M. D. M. Herbert; M. Brewer sera soliste.

"Les Concerts Modernes"

Cette société qui vient de se fonder, donnera une série de 20 concerts et conférences, les mercredis soirs, entre 8 heures 30 et 10 heures, dans la salle de Bal de Kerblu et Odian, rue Saint-Denis. Après chaque concert, le public pourra assister aux représentations du "Matou Botté", sans autres frais d'admission. L'ouverture de la série sera annoncée dans quelques jours.

Le Trio Trudel

Voici le programme qu'exécutera le 22 janvier, salle de l'hôtel Windsor, le trio composé de MM. Edmond Trudel, pianiste; Albert Chamberlain, violoniste; Jean Belland, violoniste; Brahms, Op. 8, No 1; Schubert, Op. 99, Lolo, Op. 26, soit en tout douze mouvements.

Comité d'Art chrétien

Ce comité donnera le 24 janvier (samedi) une soirée au cours de laquelle on entendra M. Herbert Sanders, organiste. Le R. P. Cyrenu, o.p., donnera une conférence intitulée "Religion et Beauté" (La cathédrale du Moyen Age). La soirée aura lieu à la salle Tudor (chez Ogilvy's).

Canadian Institute of Music

M. Paul Doyon, pianiste, le quintette à vent composé de la flûte, du hautbois, de la clarinette, du cor et du basson, sous la direction de M. J. J. Gagnier, seront au programme du troisième concert du Canadian Institute of Music, le 27 janvier, à la salle de l'hôtel Windsor. Des oeuvres de Debussy et Ravel sont au programme. M. Rodolphe Mathieu dira quelques mots sur les caractéristiques de ces deux compositeurs.

Récital Annette Décarie

Mademoiselle Annette Décarie, pianiste, élève d'Alfred Laliberté, donnera un récital le 12 février, à la salle du Ladies Ordinary, Hôtel Windsor. Au programme qui sera publié en détail plus tard, des oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Scriabine, Mendelssohn.

Audition Jean Riddez

M. Jean Riddez, de l'Opéra et des Maîtres du Chant français qui créa à l'Opéra de Paris "Les Barbares" et interpréta ensuite à la demande de Camille Saint-Saëns "Le Grand Prétre" de Samson; Henri VIII, Benvenuto Cellini d'Ascanio, etc., revelera au public des fragments de ces différents ouvrages, des anecdotes curieuses et personnelles racontées en compagnie du Maître en tournée de festivités de ses oeuvres. Malgré que l'oeuvre de Camille Saint-Saëns soit nombreuse et variée, elle est encore ici bien peu connue. Le public aura en première audition des fragments de toute son oeuvre théâtrale et mélodique.

L'HON. J. E. PERRAULT

L'honorable J.-E. Perrault, ministre de la voirie, sera aux bureaux du gouvernement provincial, à Montréal, aujourd'hui.

enfants, samedi après-midi, 24 janvier, à 2 heures 15. Billets en vente des maintenant au sous-sol, Tél. Lan-4463.

LOCKOUT GENERAL DANS LE LANCASHIRE

(Cable Presse Canadienne)
Londres, 16. Un lockout général dans les filatures du Lancashire commencera demain; 250,000 tisserands se trouveront ainsi jetés sur le pavé. Cette décision a été prise ce soir par les propriétaires de filatures, à la suite de l'échec des négociations entreprises par le gouvernement pour régler le différend entre ouvriers et patrons. On a envoyé un avis du lockout à toutes les filatures du district du Lancashire.

Les tisserands ne seront pas seuls à souffrir de ce lockout, car 250,000 fileurs en seront aussi affectés. Le nombre total des chômeurs anglais sera donc augmenté de 500,000.

PROTECTION POUR LES FERMISERS FRANÇAIS

(Cable Presse Associée)
Paris, 16. Pendant le débat sur la politique agricole du gouvernement, le ministre de l'Agriculture, Victor Boret, a annoncé qu'il avait l'intention de fixer le prix du blé en France, à 175 francs l'hectolitre (environ \$7 par 180 livres). On prétend ainsi protéger les agriculteurs français.

agissait adroitement, on conclurait au suicide.

Cessant de me préoccuper de la façon dont il se débarrasserait de moi, je crus mieux faire de songer à me tirer de ce mauvais pas. Sans tenir compte des dernières paroles de Lecatteau, j'appelai "au secours!" de toute la force de mes poumons. Le résultat fut désastreux. Stéphanides s'élança dans l'escalier et entra dans la mansarde, rugissant comme un tigre blessé. Il se précipita sur moi et me dit: —Toi errie, moi entendra toi, moi finir toi!

Il me fourra entre les dents un morceau de bois dont il lia les extrémités à une corde nouée derrière ma tête et fabriqua ainsi un bâillon efficace mais douloureux. Avec une grimace de contentement il admira son travail, et me lança un coup de pied dans les côtes.

—Cochon! s'écria-t-il. Tous les Anglais cochons! Toi cochon! Lecatteau aussi, cochon! Un cochon vendre un autre cochon! Toi être à moi maintenant. Moi payer vingt livres. Moi vendre quarante livres. Toi aller Chardak, toi plus revenir Smyrne!

Me déchantant un deuxième coup de pied, il éclata de rire et redescendit.

Ainsi Lecatteau m'avait rendu comme esclave! Dans mes liens, je me tortiais de douleur et de rage. Pourquoi aurais-je douté de la parole de Stéphanides? Le plan de Lecatteau présentait le triple avantage de me mettre à l'abri d'une accusation de meurtre, de m'écarter pour tout de bon et d'empêcher de l'argent. Il s'était assuré le silence de Stéphanides en s'en faisant un complice. Résultat: je disparaîtrais sans laisser de traces. Chardak est une petite ville turque, dans l'intérieur des terres, dont je connaissais le nom. Une fois là, tout espoir d'évasion se-

rait vain. Esclave d'un Turc!... Quelle allait être mon existence? En cet instant, je fis le serment de rendre à Lecatteau la monnaie de sa pièce si l'occasion s'en présentait.

Ce fut sans doute cette résolution qui ranima mon énergie. Je voulais à tout prix me tirer de là. A ma gauche était pendue au mur une panoplie composée d'une trentaine d'armes, épées, cimeterres, poignards. Certaines n'étaient qu'à trois pieds au-dessus du parquet et il me serait possible d'en décrocher une. Comment l'utiliser. Mes doigts étaient libres, mais je pouvais à peine bouger mes mains, prises dans la corde qui m'entourait le corps. Mes pieds ayant été ficelés un peu moins solidement, je parvins à les écarter d'un demi-pouce environ, ce qui était suffisant pour mes desseins. Je me roula vers le mur. Un tel moyen de locomotion me fut pratique et il me fallut quelque temps pour arriver dans la position désirée, c'est-à-dire les genoux placés juste au-dessous d'une épée suspendue à un clou. Au moment où je m'efforçais de l'atteindre avec mes pieds levés, je perçus un léger bruit et, me détournant, je vis la fille de Stéphanides.

—Oh! s'exclama-t-elle. Qui vous a ainsi ficelé? Est-ce mon père?

Elle parlait en français. Je secouai vigoureusement la tête. Alors elle s'aperçut que j'étais incapable de parler. A genoux près de moi, elle défit l'horrible bâillon.

—Merci, Mademoiselle, je vous serais infiniment reconnaissant si vous vouliez me libérer les mains. Elle hésita.

—Dites-moi qui vous a ligoté de la sorte? Je lui appris que j'étais redevenu à Lecatteau.

MONDANITES

Mme Jean Bélique recevra à déjeuner lundi prochain en l'honneur de sa soeur, Mme Corinne de Boucherville, débutante de la saison. —Mme Léon-Mercier Gouin arrive d'Europe aujourd'hui. —L'hon. M. et Mme Georges-F. Foster sont à Atlantic-City où ils passeront quelques semaines. —L'hon. M. Arthur Meighen a fait un bref séjour en ville cette semaine. —Mme Arthur Morgan recevra à déjeuner lundi prochain en l'honneur de Mme L.-B. Cordeau, qui partira prochainement pour l'Europe. —Mme Thadée Michaud, d'Outremont, recevra demain, à l'heure du thé en l'honneur de sa fille Marthe. —Mme Jean Grégoire recevra intimement lundi prochain en l'honneur de Mme V.-E. Lambert, qui partira bientôt pour la Floride. —L'honorable Marguerite Shaugnessy recevra à dîner, jeudi prochain. —Cet après-midi, à 3 h., le sénateur Thomas Chabais, député officiel du Canada à la Société des Nations, sera l'hôte d'honneur des membres de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste. M. Chabais fera une conférence sur un sujet d'actualité. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités. —Sir Charles Gordon est revenu de Sea Island Beach, Georgie. —Leurs Excellences Lord et Lady Willingdon ont dîné chez l'hon. M. et Mme W.-G. Power, mercredi dernier, à Québec. —M. James-F. Croway, d'Ottawa, est revenu à bord de l'"Aquitania" d'un séjour en Angleterre. —L'hon. Dr. et Mme R.-J. Manion, d'Ottawa, et leur fils Robert, sont de retour d'un voyage aux Bermudes. —Le 23 janvier prochain aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, sous le distingué patronage de leurs Excellences lord et lady Willingdon, le bal de charité organisé annuellement au bénéfice du "Royal Victoria Hospital". On peut se procurer des billets chez Mme L.-B. White, Mlle Mona Prentice, à l'hôtel Mont-Royal ou au Ritz-Carlton. —Miles Simone Décarie, Suzanne Beullac et Simone Surveur partiront prochainement pour Sainte-Marguerite. —L'hon. M. George Bryson fait un bref séjour à Québec. —Au déjeuner offert, jeudi, à Spencer-Wood, par son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et Mme Henry-George Carroll, à l'occasion du départ de leurs Excellences la vicomtesse et la vicomte de Willingdon pour l'Angleterre et les Indes, on remarquait au nombre des convives: Son Excellence le cardinal-archevêque de Québec, le lord-évêque de Québec et Mme Williams, l'honorable et Mme Maurice Dupré, l'honorable et Mme Alexandre Taschereau, sir François et lady Lemieux, le sénateur et Mme Jules Tessier, le sénateur et Mme Thomas Chabais, le juge V.-E. Dorion, l'honorable Narcisse Pérodeau, l'honorable et Mme Lucien Cannon, M. et Mme Armand Lavergne, le major et Mme C.-G. Power, l'honorable et Mme Honoré Mercier, l'honorable et Mme J.-E. Perrault, l'honorable et Mme Albane Divid, l'honorable et Mme Hector LaFerté, l'honorable J.-N. Francoeur, l'honorable et Mme Gordon Scott, l'honorable et Mme Amédée Goudou, le juge et Mme C.-A. Choquette, l'honorable et Mme Jacob Nicol, l'honorable et Mme T.-D. Bouchard, M. et Mme Camille Houde, M. et Mme H.-E. Lavigne, le commandant et Mme P.-S. Benoit, lady Price, le général et Mme T.-L. Tremblay, le lieutenant-colonel et Mme J.-H. Price, le lieutenant-colonel H. Desrosiers, le lieutenant-colonel Humphrey Snow, le capitaine Streetfield, le lieutenant Fuller, M. L.-J. Paquin, le lieutenant-colonel et Mme D.-B. Papineau, le lieutenant-colonel et Mme Brousseau, le lieutenant-colonel et Mme Cortlandt Fages, Mme Carroll-Larue, M. et Mme Édouard Taschereau.

LES HOTELIERS DES ADIRONDACKS

Hier soir, à l'hôtel Windsor, eut lieu un banquet offert aux membres de l'Adirondacks Hotel Association, en congrès à Montréal, par M. Dave Mulligan, gérant de l'hôtel Windsor. M. Theodore Morgan, président du Montreal Tourist and Convention Bureau, présenta le premier orateur, M. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis au Canada. M. Frost expliqua le rôle social des hôteliers et démontra comment, en facilitant la bonne entente entre les peuples canadiens et américains, les hôteliers font besogne de diplomates sans le savoir. Les Adirondacks Resort Association amène canadiens et américains à se mieux connaître. M. Armand Dupuis, vice-président du Montreal Tourist and Convention Bureau présente ensuite M. Camille Houde, maire de Montréal. Le maire souhaite la bienvenue aux congressistes, les incitant à se bien amuser pendant leur séjour dans notre ville. Les congressistes, reçus hier au Windsor et à l'Hôtel Ford, le seront aujourd'hui aux hôtels La Salle, Queen's, Mont-Royal, Place Viger.

PREVISIONS ATMOSPHERIQUES

(Dépêche Presse Canadienne)
Toronto, 16. — La pression atmosphérique est basse de la baie d'Hudson en allant vers le sud et les états du Pacifique tandis qu'elle est forte dans l'Est. Il fait beau dans toutes les provinces du Dominion à l'exception du Québec et du nord de l'Ontario, où il y a un peu de neige. Le temps a encore été doux dans l'Ouest et moins froid dans l'Est.

Prognostics pour aujourd'hui

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vents forts de l'Ouest; partiellement nuageux et doux.

Nord de l'Ontario: Vents de l'Ouest; partiellement nuageux et peu de changement.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent: Vents frais du sud-ouest; généralement beau et plus doux.

Bas Saint-Laurent: Vents frais du sud-ouest; généralement nuageux avec un peu de neige, plus doux.

Golfe et rive nord: Vents frais; généralement beau et plus doux.

Neige en quelques endroits.

Provinces maritimes: Ports vents frais; généralement beau et plus doux. Neige en quelques endroits.

Saskatchewan et Alberta: Généralement beau avec peu de changement.

Manitoba: Généralement beau avec peu de changement.

Lac Supérieur: Vents de l'Ouest et du Nord-Ouest; partiellement nuageux et un peu plus froid. Neige en quelques endroits.

FIN PROCHAINE DE LA CONFERENCE INDIENNE

(Dépêche Presse Canadienne)
Londres, 16. — L'absence plénière de la conférence de la table ronde se continuera lundi, alors que MacDonald énoncera la politique du gouvernement anglais envers l'Inde de l'avenir. Il reste encore à régler le différend entre Hindous et musulmans. Le sirdar Ujjal Singh, délégué Sikh du Punjab, a plaidé la cause des 50 ou 60 mille prisonniers politiques actuellement détenus aux Indes.

REFORME ELECTORALE EN ANGLETERRE

(Cable Presse Canadienne)
Londres, 16. — Le gouvernement a publié, aujourd'hui, le texte d'une réforme électorale qui, si le parlement l'adopte, effectuera les plus grands changements dans le système électoral britannique, depuis les Reform Acts de 1832. La nouvelle mesure demande la représentation proportionnelle, que le parti libéral désire voir établir depuis longtemps.

CONTESTATION PROBABLE A TORONTO

(Dépêche Presse Canadienne)
Toronto, 16. — A la fin du cinquième jour du recensement des votes donnés lors de la dernière élection pour la mairie de Toronto, tout faisait prévoir, ce soir, que M. Sam McBride, candidat défait, contesterait l'élection du nouveau maire, M. Stewart. La majorité du maire n'est plus maintenant que de 306.

PROTECTION POUR LES FERMISERS FRANÇAIS

(Cable Presse Associée)
Paris, 16. — Pendant le débat sur la politique agricole du gouvernement, le ministre de l'Agriculture, Victor Boret, a annoncé qu'il avait l'intention de fixer le prix du blé en France, à 175 francs l'hectolitre (environ \$7 par 180 livres). On prétend ainsi protéger les agriculteurs français.

LA RADIO

C-K-A-C.—Montréal
8 h du matin: Musique en déjeunant * de 10 h 30 à 11 h 45: Bourse * de 10 h 45 à 11 h 15: Menu * de 11 h 15 à midi: Nouvelles — température — disques * de 12 h 30 à 12 h 40: Bourse Montréal-New-York * de 12 h 40 à 1 h 15: Orgue * de 1 h 15 à 1 h 30: Cuisine * de 1 h 30 à 2 h: Orchestre (Ritz-Carlton) * de 2 h 15 à 5 h: Orgue * de 5 h à 5 h 45: danse (hôtel Windsor) * de 5 h 45 à 6 h: Causerie (Jules Massé) * de 6 h à 6 h 10: Nouvelles — température — bourse * de 6 h 10 à 6 h 30: L'Oncle Bell * de 6 h 30 à 6 h 45: Disques * de 6 h 45 à 7 h: Piano (Willie Eckstein) * de 7 h à 7 h 15: Causerie * de 7 h 15 à 7 h 30: Orchestre (Ritz-Carlton) * de 7 h 30 à 7 h 45: Causerie * de 7 h 45 à 8 h: Folklore * de 8 h à 8 h 30: Variétés * de 8 h 30 à 9 h: Ouverture du Salon de l'Auto * de 9 h à 10 h 15: Hockey * de 10 h 15 à 11 h: orchestre (Hôtel Windsor) * de 11 h à 11 h 30: Orchestre (Jack Denny) 11 h 30: Hockey.

C-F-C-F.—Montréal

9 h du matin: Variétés * 11 h: Musique * Midi: Musique populaire * 12 h 15: Variétés * 12 h 30: Musique en déjeunant * 1 h: Bourse * 1 h 15: Variétés * 2 h: Musique * 3 h: Musique * 4 h: Variétés * 5 h: Musique * 5 h 15: Température — l'heure * 6 h: L'heure du crépuscule * 7 h: Bourse * 7 h 15: Programme Orchestre * 7 h 30: Causerie * 7 h 45: Orchestre (Mont-Royal) * 8 h 15: Opérette * 9 h: Comédie * 9 h 15: Hockey * 10 h 30: Musique * 11 h: Hockey * 11 h 30: L'heure.

W-L-W-L.—New-York

6 h du soir: Chant (Lydia Luck) * 6 h 15: Orchestre * 6 h 30: Chant (Edwin Green) * 6 h 40: Causerie * 7 h: Chants irlandais * 7 h 20: Causerie * 7 h 40: Musique populaire.

W-E-A-F.—New-York

9 h du soir: Fanfare * 10 h: Orchestre * 11 h: Chant et musique * Minuit: Orchestre (Ruddy Vallée).

W-A-B-C.—New-York

9 h du soir: Fanfare * 10 h: Variétés * 11 h: Orchestre (Guy Lombardo).

W-J-Z.—New-York

7 h du soir: Amos and Andy * 7 h 30: Musique 8 h: Cirque * 9 h: Musique * 9 h 30: Variétés * 10 h: Opéra * 11 h: Musique Slumber.

W-O-R.—New-York

7 h 30 du soir: Concert.

K-D-K-A.—East Pittsburgh

11 h du soir: Sports.

C-H-Y-C.—Montréal

11 h du matin: Service religieux * 7 h 30 du soir: Service religieux * de 9 h à 9 h 30: Musique * de 9 h 30 à 10 h: Variétés * de 10 h à 11 h: Heures de bonne musique.

C-K-A-C.—Montréal

De 12 h 30 à 12 h 45: Piano * de 12 h 45 à 1 h 30: Fanfare (Grenadiers Guards) * de 1 h 30 à 2 h: Variétés * de 2 h à 2 h 30: Trio Morin-Labrecque * de 2 h 30 à 3 h: Disques * de 3 h 15 à 4 h 15: Orchestre (Arturo Toscanini) * de 4 h 15 à 4 h 45: Croisière musicale * de 4 h 45 à 5 h: Variétés * de 5 h à 5 h 15: L'heure du C. N. R. * de 5 h 15 à 6 h: Concert * 7 h: Hockey * de 7 h à 7 h 15: Causerie (Refuge de la Merci).

L'HEURE DU C. N. R.

Artistes: Chef Oskananton, baryton * Orchestre Symphonique de Toronto (Direction Luigi von Kunits) * Ouverture "Manfred" (Shumann) * Chant "Adieu" (Départ d'Hiawatha) (Coleridge-Taylor) * Orchestre "Siegfried" (Wagner) * Chant: "ans la flèche empoisonnée" de l'opéra indien Schanewis-Cadman * Finale de la symphonie en do no. 1 (Beethoven).

W-L-W-L.—New-York

3 h 15 du soir: Causerie * 8 h: Service religieux.

W-E-A-F.—New-York

6 h du soir: L'heure catholique * 8 h 30: Orchestre et chorale * 9 h 15: Variétés * Musique.

BARYTON INDIEN

Os-Ke-Non-Ton, le chef Mohawk pousse son canot sur le lac, sur la route dorée faite par le soleil couchant. Il donna un coup de pagaie et la légère embarcation d'écorce de bouleau glissa sans bruit dans le calme du soir.

Et Os-Ke-Non-Ton commença à chanter. Il chanta parce qu'il était un indien pénétré de la joie de l'eau et de la forêt et qu'il goûtait le repos idéal et parfumé de ce soir d'été. Mais il chanta si bien qu'il fut arraché à sa chère solitude. De riches visiteurs à Bigwin Inn, sur le lac des Baies, où il était guide, l'entendirent et charmés par sa voix magnifique le décidèrent à prendre des leçons de chant à leurs frais. Aujourd'hui le chef indien est un artiste de réputation internationale. Ses chansons indiennes ont ravi des auditeurs parisiens et londoniens.

Toutefois Os-Ke-Non-Ton est resté lui-même, c'est-à-dire un chef peau-rouge, profondément attaché à ses traditions et à ses goûts de jeunesse. Quand il chante il semble que tout le décor familier des lacs et des forêts passe dans son chant.

Os-Ke-Non-Ton est revenu dans son pays après avoir remporté de nombreux succès en Europe. Dimanche après-midi, le 18 janvier, durant l'heure symphonique radiodiffusée par les postes du Canadian National, de Halifax à Vancouver, les radiophiles aux écouteurs auront le plaisir d'entendre sa "Chanson de la

LA RADIO

C-K-A-C.—Montréal
8 h du matin: Musique en déjeunant * de 10 h 30 à 11 h 45: Bourse * de 10 h 45 à 11 h 15: Menu * de 11 h 15 à midi: Nouvelles — température — disques * de 12 h 30 à 12 h 40: Bourse Montréal-New-York * de 12 h 40 à 1 h 15: Orgue * de 1 h 15 à 1 h 30: Cuisine * de 1 h 30 à 2 h: Orchestre (Ritz-Carlton) * de 2 h 15 à 5 h: Orgue * de 5 h à 5 h 45: danse (hôtel Windsor) * de 5 h 45 à 6 h: Causerie (Jules Massé) * de 6 h à 6 h 10: Nouvelles — température — bourse * de 6 h 10 à 6 h 30: L'Oncle Bell * de 6 h 30 à 6 h 45: Disques * de 6 h 45 à 7 h: Piano (Willie Eckstein) * de 7 h à 7 h 15: Causerie * de 7 h 15 à 7 h 30: Orchestre (Ritz-Carlton) * de 7 h 30 à 7 h 45: Causerie * de 7 h 45 à 8 h: Folklore * de 8 h à 8 h 30: Variétés * de 8 h 30 à 9 h: Ouverture du Salon de l'Auto * de 9 h à 10 h 15: Hockey * de 10 h 15 à 11 h: orchestre (Hôtel Windsor) * de 11 h à 11 h 30: Orchestre (Jack Denny) 11 h 30: Hockey.

C-F-C-F.—Montréal

9 h du matin: Variétés * 11 h: Musique * Midi: Musique populaire * 12 h 15: Variétés * 12 h 30: Musique en déjeunant * 1 h: Bourse * 1 h 15: Variétés * 2 h: Musique * 3 h: Musique * 4 h: Variétés * 5 h: Musique * 5 h 15: Température — l'heure * 6 h: L'heure du crépuscule * 7 h: Bourse * 7 h 15: Programme Orchestre * 7 h 30: Causerie * 7 h 45: Orchestre (Mont-Royal) * 8 h 15: Opérette * 9 h: Comédie * 9 h 15: Hockey * 10 h 30: Musique * 11 h: Hockey * 11 h 30: L'heure.

W-L-W-L.—New-York

6 h du soir: Chant (Lydia Luck) * 6 h 15: Orchestre * 6 h 30: Chant (Edwin Green) * 6 h 40: Causerie * 7 h: Chants irlandais * 7 h 20: Causerie * 7 h 40: Musique populaire.

W-E-A-F.—New-York

LES REUNIONS

M. J.-B. LAGACE

Demain, 8 h., au Monument National, conférence de M. J.-B. Lagace sur la "Renaissance italienne". Michel-Ange, son oeuvre. A l'avenir ces conférences auront lieu le premier et le troisième dimanche de chaque mois.

LES OUVRIERS

Demain, 4 h., Association professionnelle des Ouvriers, 253 St. Sherbrooke, conférence du R. P. Alario. Programme musical.

AU MONUMENT NATIONAL

Demain, 18 janvier, 2 h. 30, au Monument National, causerie du professeur C.-N. Valin sur "Les bases scientifiques de l'alimentation". Projections lumineuses.

A LA SALLE TUDOR

Le soir du 24 janvier, à la salle Tudor, conférence du R. P. M.-D. Chenu sur "Religion et Beauté". Service d'un recital d'orgue par M. Herbert Sanders.

A LONGUEUIL

Lundi soir, 8 h., séance du conseil municipal de Longueuil. Dernière séance du conseil avant les élections générales.

ECOLE MAISONNEUVE

Dimanche, 25 janvier, à 2 h. p.m., assemblée annuelle de l'Amicale des Anciens de l'Ecole Maisonneuve, angle des rues Adam et Morgan. Rapport des officiers, élections, concert-boucan. Invitation à tous.

OUVRIERS INTERNATIONAUX

Ce soir, Charpentiers-Ménisiers, local 12-76, 4435 Saint-Laurent.

FEMMES D'AFFAIRES

Mercredi, 8 h., assemblée au No 853 Sherbrooke est. Causerie de Mme Lespérance, 2ième vice-présidente sur "Un voyage en Europe". Partie de cartes, goûter.

ELEVÉS DE LAPINS

Ce soir, 8 h. 30, salle d'Union du Commerce, 1079 Berri, assemblée générale de l'Association des éleveurs de lapins; élections des officiers.

A ST-VIAEUR

Lundi, 8 h. 15, école St-Viaeur, rue Bloomfield, élections des officiers du conseil de la section St-Viaeur de la S.-J.-B. Allocation de M. Guy Vanier, président général.

DANS YVOILLE

Lundi, 8 h. 15, salle paroissiale, élections de la section Crémazie de la S.-J.-B. MM. E.-J. Brossard et T.-A. Poupard seront présents.

LONGUE-POINTE

Dimanche, 2 h., sous-sol de l'église St-François d'Assise, réunion annuelle de la section Mercier de la S.-J.-B. Seront présents E.-J. Brossard et A. Poupard.

FEMMES LIBERALES

Lundi, 3 h., dans le salon bleu, hôtel Windsor, Club libéral central des femmes de Montréal. Conférence, M. Olivier Asselin; sujet: "Boileau". The ensuite.

LES ANCIENS DE BOURGET

Le banquet des Anciens de Bourget aura lieu le 3 février au Salon Rose de l'Hôtel Windsor.

ST-V. DE PAUL

Assemblée générale de toutes les conférences juives de St-Vincent de Paul de Montréal et de la banlieue convoquée par la conférence juive de Maisonneuve à l'église Chomedey de Maisonneuve, 1820 boulevard Morgan, demain à 2 h. 30. S. G. Mgr Gauthier sera présent.

FEDERATION NATIONALE

Aujourd'hui, 3 h., réunion de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, rue Sherbrooke, est. Conférence par l'honorable Thomas Chapais.

WOMEN'S CANADIAN CLUB

Aujourd'hui, 15 h., hôtel Windsor, lunch du Women's Canadian Club. Conférence, Mme Ellen Wilkinson, M.P.; sujet: "Problèmes du mouvement travailliste européen."

L'EAU DE MONTREAL

A MONTREAL-EST

Comme nos lecteurs le savent, la ville de Montréal fournit son eau à la ville de Montréal-Est. Les autorités de la cité de Montréal-Est paient le même taux que les citoyens de Montréal, c'est-à-dire ce que les citoyens de Montréal-Est ne veulent pas, d'où le différend qui vient de surgir entre les deux municipalités. On croit à l'hôtel de ville, que le comité exécutif présentera un rapport à la séance du conseil, lundi après-midi, à ce sujet.

CAUSERIE DE

L'HON. RINFRET

A une heure et demie, cet après-midi, causerie-causerie au club de Réform, sous la présidence de M. J.-Armand Daigle. L'hôte d'honneur du club sera l'honorable Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat. Sa causerie sera radiodiffusée.

\$2,500 POUR 10 SOUS

C'est ce que vous avez la chance de gagner en prenant part au tirage de la MERIC. En même temps vous aiderez cet hôpital, un des plus considérables de Montréal, et affectés aux seuls indigents.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. MENDHAM, 4282 rue Saint-Hubert (Tél. FAIRVIEW 1294).
Emile Castonguay, 410 ouest, rue Sherbrooke, (Tél. 441-17).
Alec Thompson, 515 rue Hartland, (Tél. 1255).
Elsie Roy, 2040 Av. de l'Union, (Tél. 442-77).
Sud Talbot, 729 rue Dunlop, (Tél. 2411).
M. M. 4554, rue de l'Esplanade, (Bélisier 3533).
Charles Mouton, 115 rue Aberdeen, (Westmount 2067).
Arthur Hébert, 2467 rue Saint-Hubert, (Frobenius 2222).
Charles Marquette, 4209 rue Saint-Hubert, (P.A. 1283).
Arthur Laurendeau, 3477 rue Hutchison, (Plateau 2165).
Léon Leduc, 723 St-Joseph, (Bélisier 5765).
Mlle Aimée Lacoste, 725 rue Outremont, (Tél. 441-17).
Mlle Josée Thibault, 324 est, rue Sherbrooke, (Lancaster 4435).

ASSEMBLEE DE

M. ALDERIC BLAIN
A SAINT-ARSENE

Il appuie sur les ressources naturelles de la province et la loi des accidents

LE MAIRE HOUE

"Je n'ai pas perdu la confiance de la population de Montréal, et je n'ai rien fait pour la perdre", a dit, hier soir, le Maire Houe, au cours de son discours à l'Assemblée de M. Alderic Blain, à l'école St-Arsène.

Arrivé un peu tard par suite d'engagements antérieurs, le Maire Houe a été plutôt bref dans les paroles qu'il a adressées à ses électeurs. Il s'est dit exposé à une critique de tous les jours. "Certains journaux se sont même assurés des services de plumes acérées mais que je finirai par éprouver un jour. Le besoin d'une presse à nous se fait sentir de plus en plus chaque jour. Une fois ce besoin comblé, il nous sera alors plus facile et plus avantageux d'instruire le peuple de la province et lui faire connaître ce qui lui faut pour devenir réellement grand et prospère."

"Je suis prêt à subir la critique saine et honnête qui devient alors un stimulant dans les efforts que l'on fait et nous met en garde contre les faux-pas. Mais je puis dire que jamais, Montréal n'a eu une administration aussi bonne que celle d'aujourd'hui; jamais un comité exécutif n'a montré autant d'activité et n'a produit autant de travail."

"Dici quelques jours les ouvriers de Montréal vont avoir du travail et du pain à manger, n'en déplaise à certains journaux, à certaines gens. Je déclare que nous n'avons été autorisés que cette semaine à commencer nos travaux pour venir en aide aux chômeurs. Nous allons dépenser des milliers de piastres pour les hôpitaux, etc. Au lieu de critiquer l'administration on devrait plutôt savoir apprécier ce qu'elle fait pour le bien de notre population."

"D'ailleurs nous ferons d'ici quel temps de nombreuses assemblées publiques dans les différents quartiers, et c'est là que nous pourrions juger si la vérité se trouve du côté du "Canada" et du "Soleil".

Il a fait ensuite l'éloge du député de Dorion. "C'est un homme intègre, honnête et laborieux; il possède toutes ces qualités, dit-il, à un fort degré."

M. Alderic Blain a d'abord attaqué la loi des accidents, et en donne le crédit au programme des conservateurs, tout comme la loi des pensions pour la vieillesse. Il énumère les amendements qui avaient été proposés par l'opposition quand cette loi a été soumise à la Chambre, et termine cette question en déclarant que M. Taschereau est un mauvais ouvrier et qu'il ne connaît pas l'outil qu'il a en mains.

Puis les écoles juives reviennent sur le tapis. Il admet que les Juifs sont des travailleurs et des gens économiques et que s'ils sont aujourd'hui en évidence c'est bel et bien notre faute. Il déclare qu'à la suite de cette loi en faveur des Juifs, 21 autres nationalités sont allées, elles aussi, demander des écoles de leurs langues. "Nous voyons-nous, messieurs, avec 21 commissions scolaires, de réviser sur cette question en Chambre alors que je leur dirai comment ils ont obtenu certaines signatures. Tiens, je le dis ce soir, les écoliers ont été trompés."

Il parle ensuite du rabais de l'impôt sur les successions, des ponts de péage. Les ressources naturelles de la province lui fournissent un thème qu'il traite longuement. "Voyez où on en est rendu avec nos ressources naturelles; nous sommes devenus des esclaves chez nous; les Américains sont maîtres dans notre province. En arrière de la Beauharnois Power se trouvent des intérêts américains. L'électricité que l'on développe à Cedar Rapids sert à alimenter l'industrie américaine. Il termine en demandant le concours constant de ses électeurs."

Les autres orateurs ont été MM. I.-G. Doyon, L. Barre J. Proulx, G. M. Savigneau, Me A. Boyer et Me G. Monette.

CONFERENCE

DE M. MACKAY

M. Hector MacKay, docteur en sciences juridiques et professeur à l'Université de Montréal et à l'École des Hautes Etudes Commerciales, a donné, hier soir, à la salle Saint-Sulpice, une conférence sur Law, l'organisation et la faillite de son système financier; nous renvoyons nos lecteurs à la page quatre où ils trouveront un résumé substantiel. M. Ernest Guimont, C. R., assistant-gérant de la Banque Canadienne Nationale, fit la présentation d'usage, et les personnes présentes eurent, en plus d'assister à une causerie intéressante, le privilège d'entendre M. Ludovic Huot, artiste du Metropolitan Opera de New-York, interpréter plusieurs œuvres de Thomas, Leoncavallo et de Cressenza.

L'ADMISSION DES

FEMMES AU BARREAU

Mme Pierre F. Casgrain, présidente de la Ligue pour les droits de la femme, nous a déclaré, hier soir, que l'admission des femmes au barreau avait trouvé un nouveau défenseur. En effet, elle a fait la requête qui lui aurait été faite et se fera le promoteur d'un projet de loi à cet effet.

UN TUNNEL SOUS

LA RUE SHERBROOKE

Les autorités municipales de Montréal songent, paraît-il, à la construction d'un tunnel sous la rue Berri, de la rue Ontario à la rue Cherrier, c'est-à-dire que le tunnel passerait sous la rue Sherbrooke. La construction de ce tunnel aiderait à décongestionner la rue St-Denis et la circulation est de plus en plus dense.

Les échevins seront saisis de cette question importante à une prochaine séance du conseil.

ON COMMENCERA
SOUS PEU LES
DEUX TUNNELS

Pour l'exécution de ces travaux on paiera le salaire raisonnable du gouvernement

OUVRIERS LOCAUX

La Commission Industrielle du Chômage a complimenté M. Holland pour la façon expéditive avec laquelle il a conduit les démarches faites par lui auprès du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, pour les tunnels sous le canal Lachine. M. Holland a déclaré qu'il ne reste plus qu'à avoir l'approbation du département des chemins de fer et canaux du Canada, ce qui se fera sans aucun doute à la réunion qui doit avoir lieu ce matin dans son bureau à l'hôtel de ville. En effet M. V. I. Smarth, député-ministre des chemins de fer et canaux, le lieutenant-colonel Duuc et divers officiers de la cité de Montréal, ainsi que M. P. Seurot, seront présents. Le règlement que le conseil de ville a adopté au sujet de l'emprunt d'un million et demi a été envoyé à Québec pour approbation et aussitôt la réponse reçue, les soumissions seront demandées et le délai fixé pour l'ouverture des soumissions expiré, les contrats seront accordés par le conseil au cours d'une séance spéciale. La commission a pris une décision importante conformément à la loi, celle d'exiger que les matériaux et la machinerie employés pour ces travaux devront être de provenance canadienne en autant que la chose sera possible et il en devra être ainsi pour l'exécution de tous les travaux exécutés en vertu de la loi du chômage. Tous les contrats pour les travaux contiendront une clause obligeant les entrepreneurs à payer le salaire raisonnable déterminé et les ouvriers devront travailler le nombre d'heures mentionné dans la loi. Il est bon de faire remarquer que le salaire raisonnable sera celui contrôlé par l'ordre-en-conseil.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

M. Holland a annoncé à la commission que le travail des cartes émises au cours de l'enregistrement des chômeurs est complété et que les cartes seront délivrées à l'adresse qu'elles portent. Les ouvriers qui ont des emplois peuvent s'adresser au No 435 rue Champ de Mars — Refuge Meurling — pour obtenir leur carte. Tout contribuable résidant à Montréal peut obtenir sa carte au Refuge Meurling en donnant la preuve qu'il est réellement résident de Montréal. La commission a aussi décidé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les entrepreneurs et autres employeurs remplacent les gens de la ville par des étrangers.

LE BEURRE QUE
LA POPULATION
PEUT ACHETER

L'association des marchands de denrées de Montréal tient son assemblée annuelle

LA FALSIFICATION

L'association des marchands de denrées de Montréal a tenu, hier, son assemblée générale annuelle. Le président a soumis son rapport pour l'année écoulée et on procéda ensuite à l'élection des directeurs.

Le résultat fut le suivant. A la présidence M. T. W. Grieve fut élu, à la vice-présidence M. A. Limoges. M. H. Charest fut élu trésorier et les directeurs, pour cette année seront MM. E. J. Ker, N. A. Labbé et A. Muir.

Le rapport du président parle de la dépression économique universelle. On considère que les revenus de l'industrie laitière du Canada furent diminués de \$60,000,000, en 1930, de ce seul fait.

Il existe cependant un grand besoin de coopération entre les producteurs et les marchands de produits de la ferme. L'élévation du tarif sur le lait et les produits laitiers des Etats-Unis a causé une diminution de nos exportations dans la république du sud. Un grand défaut qu'il faut éviter, surtout dans les provinces d'Ontario et de Québec, c'est la petite production et la qualité irrégulière du beurre, de nos nombreux beurriers.

Il est essentiel de se procurer la machinerie la plus moderne et de prendre de grandes précautions, dans la fabrication du beurre.